TOTAL
COMMITTED TO BETTER ENERGY

TOTAL SÉNÉGAL

DEVENEZ ACTIONNAIRE DE TOTAL SÉNÉGAL

Partageons les bénéfices de l'innovation

NOTE D'INFORMATION



OFFRE PUBLIQUE DE VENTE D'ACTIONS | du 8 octobre au 7 novembre 2014

Nombre total d'actions en vente : **290 000 actions** - Valeur nominale de l'action : **1 000 Fcfa** – Prix de vente de l'action : **12 000 Fcfa**
Montant de l'opération : **3 480 000 000 Fcfa** | Arrangeur et chef de file : **CGF Bourse** Tél : 33 849 03 99 /cgfbourse@cgfbourse.com

Syndicat de placement

ACTIBOURSE • AFRICABOURSE • BIBE FINANCE & SECURITIES • SGI BENIN • CORIS BOURSE • SBIF • AFRICAINE DE BOURSE • ATLANTIQUE FINANCES • BICI BOURSE • BNI FINANCES • CITICORP SECURITIES WEST AFRICA • EDC INVESTMENT CORPORATION • HUDSON & CIE NSIA FINANCES • PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT • SOGEBOURSE SGI MALI • SGI NIGER • CGF BOURSE • IMPAXIS SECURITIES • SGI TOGO

Cette opération a été autorisée par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) sous le visa N° OA/14-04

DEVENEZ ACTIONNAIRE DE TOTAL SENEGAL

Partageons les bénéfices de l'innovation

OFFRE PUBLIQUE DE VENTE D'ACTIONS

Du 8 octobre au 7 novembre 2014



Sommaire

ABREVIATIONS ET DEFINITIONS 4
AVERTISSEMENT DU CREPMF 5
CONDITIONS DE DIFFUSION DE LA NOTE D'INFORMATION 5

I. ATTESTATIONS 6

I.1 ATTESTATION DU RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION 7
I.2 ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 8
I.3 RESUME DES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE PUBLIQUE DE VENTE 9

II. PRESENTATION GENERALE DE TOTAL SENEGAL 10

II.1 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL SUR TOTAL SENEGAL 11
II.1.1 Lieu de consultation des documents juridiques 12
II.1.2 Politique d'information 12
II.1.3 Politique de dividendes 12
II.2 RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL 13
II.2.1 Evolution du capital social et historique de l'actionnariat 13
II.2.2 Répartition du capital 14
II.2.3 Présentation des actionnaires détenant plus de 10% du capital 14
II.2.3.1 Présentation de Total (Africa) Limited 14
II.2.3.2 Présentation de Total Outre-Mer 15
II.3 GOUVERNANCE D'ENTREPRISE 15
II.3.1 Le Conseil d'Administration 15
II.3.2 Le Comité de Direction 18
II.3.3 Politique de Ressources Humaines. 17

III. ACTIVITES DE TOTAL SENEGAL 18

III.1 APERÇU DE L'ENVIRONNEMENT MACRO-ECONOMIQUE DU SENEGAL 19
III.2 HISTORIQUE DE TOTAL SENEGAL 19
III.3 ETUDE SECTORIELLE 19
III.3.1 Présentation globale du secteur de l'énergie 19
III.3.2 Structure de prix des produits pétroliers au Sénégal 20
III.3.3 Etude concurrentielle 21

III.4 DOMAINES ET FORMES D'INTERVENTION DE TOTAL SENEGAL 23

III.4.1 Réseau de stations-service. 23
III.4.2 Clientèle Entreprises (hors réseau) 24
III.4.3 GPL 24
III.4.4 Aviation 24
III.4.5 Export et Négoce 24
III.5 FILIALES ET PARTICIPATIONS DE TOTAL SENEGAL 25
III.6 APPARTENANCE AU Groupe Total 26
III.6.1 Présentation de Total S.A. 26
- Amont 26
- Raffinage-Chimie 27
- Marketing & Services 28

IV. PRESENTATION DE L'OPERATION 31

IV.1 CADRE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION 32

IV.2 DETERMINATION DU PRIX DE CESSION 32
IV.3 PERSONNES CONCERNEES 38
IV.4 MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES 38
IV.5 REGLES D'ALLOCATION DES ORDRES 38
IV.6 COTATION DES TITRES 39
IV.7 SERVICE FINANCIER 39
IV.8 CONTRAT DE LIQUIDITE ET/OU D'ANIMATION 39
IV.9 FISCALITE 39
IV.10 TRIBUNAUX COMPETENTS EN CAS DE LITIGE 39
IV.11 SYNDICAT DE PLACEMENT 40

V. SITUATION FINANCIERE DE TOTAL SENEGAL 41

V.1 ANALYSE DES ETATS FINANCIERS DE TOTAL SENEGAL 42
V.1.1 Analyse du compte de résultat 42
V.1.2 Analyse du bilan 46
V.I.3 Analyse des Flux de trésorerie 49

VI. EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES 50

VI.1 EVOLUTION RECENTE (SITUATION AU 31 MARS 2014) 51
VI.2 ORIENTATIONS STRATEGIQUES 52
VI.3 LES INVESTISSEMENTS PREVUS 53
VI.4 COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL 54

VII. FACTEURS DE RISQUES ET FAITS EXCEPTIONNELS 58

Risque fiscal 59
Risques liés au contrôle des prix 59
Risque de contrepartie financière 59
Risque de pertes financières 59
Risque de fluctuation des prix du pétrole 59
Risque général d'endettement 60
Risques relatifs au marché des actions de Total Sénégal 60
Risques relatifs aux restrictions légales pouvant limiter certains investissements 61
Risques relatifs au marché actif des Titres qui peut ne pas se développer ou se maintenir 61
Risques opérationnels 61
Application des règles en matière de sécurité ou protection de l'environnement 61
Contrat cadre de location-gérance des stations Touba Oil 62
Risques de ruptures d'approvisionnement en produits pétroliers 62
Dépendance à l'égard des tiers 62
Environnement économique 63
Risques liés au renouvellement de certaines licences d'activités 63
Risque réglementaire 63
Risque de notoriété 64
Risque de concurrence 64
Risques relatifs à la couverture d'assurance de Total Sénégal 64

VIII. LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES 65

Recouvrement par Total Sénégal de ses créances douanières 66
Autres dossiers contentieux 66

Abréviations et définitions

BRVM :	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
CFDPA :	Compagnie Française de Distribution de Pétrole en Afrique
CGF :	Compagnie de Gestion Financière et de Bourse
CMO :	Capitaux Mis en Œuvre
CNH :	Comité National des Hydrocarbures du Sénégal
CREPMF :	Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers
DC/BR :	Dépositaire Central Banque de Règlement
EBE :	Excédent Brut d'Exploitation
FCFA :	Franc de la Communauté Financière de l'Afrique de l'Ouest
GPL :	Gaz de Pétrole Liquéfié
OHADA :	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OPV :	Offre Publique de Vente
PSA :	Production Sharing Agreement (Accord de partage de Production)
ROACE :	Return on Average Capital Employed (Rendement du Capital investi moyen)
ROE :	Return on Equity (Rendement des Capitaux propres)
SAR :	Société Africaine de Raffinage
SDE :	Société Dakaroise d'Entreposage
SDPM :	Société des Pétroles Mory
SMCADY :	Société de Manutention de Carburants Aviation Dakar-Yoff
SGI :	Société de Gestion et d'Intermédiation
SPP :	Société des Produits Pétroliers à Dakar
UEMOA :	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Avertissement du CREPMF

En application des dispositions des articles 113 et suivants du Règlement Général relatif à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle du Marché Financier Régional, le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers a autorisé cette opération sous le visa numéro OA/14-04.

La Note d'Information relative à la présente opération a été élaborée par la Compagnie de Gestion Financière (CGF BOURSE), Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) mandataire, en collaboration avec Total SENEGAL. Elle engage la responsabilité de ses signataires.
L'octroi par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers de son visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des éléments comptables et financiers présentés, ni garantie ou certification de l'information diffusée.

La note d'information donnant lieu à visa est établie sous la seule responsabilité de l'émetteur et le numéro de visa n'est attribué qu'après vérification que cette note d'information est complète et compréhensible et que les informations qu'elle contient sont pertinentes et cohérentes dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Conditions de diffusion de la note d'information

La note d'information sera remise sans frais à toute personne qui en fait la demande, sur rendez-vous au siège social de Total Sénégal. Elle sera également disponible auprès des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation chargées de recueillir les souscriptions.

Elle sera par ailleurs disponible, sur le site Internet de Total Sénégal www.total-senegal.com, celui de CGF Bourse www.cgfbourse.com et celui du CREPMF www.crepmf.org



I.
ATTESTATIONS

I.1 **Attestation** du responsable de la note d'information

« A notre connaissance les données contenues dans la Note d'Information sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière et les perspectives de Total Sénégal, ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Fait à Dakar, le 06/06/2014

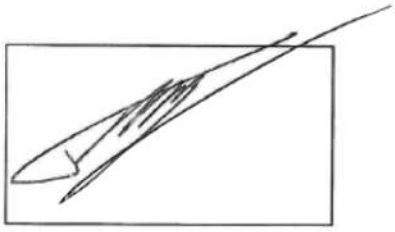

Thibault FLICHY
Administrateur Directeur Général
Total Sénégal



I.2 **Attestation** des Commissaires aux Comptes

« En notre qualité de commissaires aux comptes de Total Sénégal, nous avons procédé à la vérification des données comptables et financières contenues dans la note d'information en effectuant les diligences nécessaires conformément aux normes professionnelles et aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont essentiellement consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états financiers de synthèse audités. Les états financiers des exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013 ont fait l'objet d'un audit par nos soins. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité des informations financières et comptables présentées

S'agissant des données prévisionnelles présentées dans la Note d'Information au chapitre VI, couvrant la période allant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2018, elles ont été établies sous la responsabilité de la Direction Générale de Total Sénégal.

Ces informations prévisionnelles présentant par nature un caractère incertain, les réalisations pourraient, parfois de manière significative, différer des informations prévisionnelles présentées dans le cadre de cette opération.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la concordance des informations comptables et financières données dans la présente Note d'Information. »

Fait à Dakar, le 06 juin 2014.

Les Commissaires aux Comptes



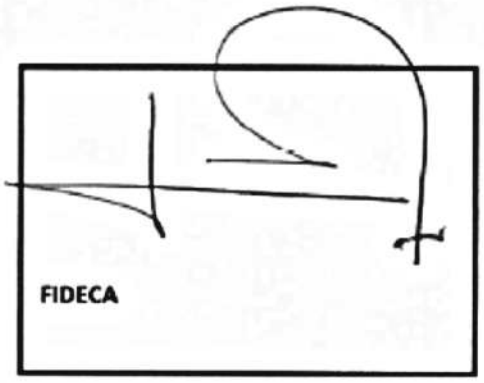

Dénomination ou raison sociale	Cabinet RACINE SA Membre d'ERNST & YOUNG	FIDECA
Prénoms et Nom	Makha SY	Oumar SAMB
Adresse	22, Rue Ramez Bourgi, B.P 545, Dakar-Sénégal	5, Avenue CARDE, Dakar-Plateau, BP 105 Dakar
Numéro de téléphone	(221) 33 849 22 22	(221) 33 821 63 87
Numéro de fax	(221) 33 823 80 32	(221) 33 822 23 46
Adresse électronique	makha.sy@sn.ey.com	fideca@arc.sn
Date de renouvellement du mandat	21 juin 2013	21 juin 2013 (date de cooptation comme Co-commissaire par l'AGO)
Date d'expiration	31 décembre 2018	31 décembre 2018

I.3 **Résumé** des caractéristiques de l'Offre Publique de Vente

Emetteur	Total Sénégal S.A.
Nombre total d'actions en vente	290 000 actions
Valeur nominale	1 000 FCFA
Personnes concernées	Toute personne physique ou morale
Prix de vente de l'action	12 000 FCFA
Montant nominal de l'OPV	290 000 000 FCFA
Montant total de l'opération	3 480 000 000 FCFA
Souscription minimale	5 actions
Forme des titres	Actions dématérialisées
Nature titres	Avec droit de vote simple
Date de jouissance	1er janvier 2014
Droit préférentiel de souscription	Les actions pourront être souscrites indifféremment par des actionnaires ou par des non actionnaires
Arrangeur et chef de file du placement	CGF Bourse



II.
PRESENTATION GENERALE DE TOTAL SENEGAL

II.1 Renseignements à caractère général sur Total Sénégal

Dénomination	Total Sénégal S.A.
Forme juridique	Société anonyme avec conseil d'administration régie par les dispositions de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.
Siège social	Route de l'aéroport, sur la station Total Ngor BP 355 DAKAR, Sénégal Téléphone : +221 33 364 90 00 Télécopie : +221 33 364 90 90 Site internet : www.total-senegal.com
Objet social	La société a notamment pour objet : • Le commerce et l'industrie des hydrocarbures et de leurs dérivés sous toutes leurs formes ; • La construction, le développement et l'exploitation de dépôts d'hydrocarbures ; • Toutes activités de boutiques : achats, ventes de marchandises diverses ; • Toutes opérations économiques entrant dans l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.
Date de constitution	1976
Capital	3 257 770 000 FCFA
Exercice social	1er janvier au 31 décembre de chaque année (12 mois).
Registre du commerce	Registre de Commerce et Crédit Mobilier de Dakar sous le numéro SN-DKR -7977 B



II.1.1 Lieu de consultation des documents juridiques

Les documents juridiques de la société sont disponibles pour consultation sur rendez-vous au siège social de CGF Bourse représenté par la Directrice Générale Madame Marie Odile SENE KANTOUSSAN
Analyste Financier Principal : Aminata Mbaye
Adresse :
12, rue Saint-Michel Imm. Coumba Castel
BP : 11516 Dakar - Sénégal
Tél. : (221) 33 849 03 89
Télécopie : (221) 33 823 38 99
Email : acmbaye@cgfbourse.com

II.1.2 Politique d'information

La politique d'information de Total Sénégal est assurée par le Directeur Général, Monsieur Thibault FLICHY.
Adresse :
Route de l'aéroport, sur la station Total Ngor
BP 355 DAKAR, Sénégal
Téléphone : +221 33 864 90 00
Télécopie : +221 33 864 90 90
Site internet : www.total-senegal.com

II.1.3 Politique de dividendes

Le tableau ci-dessous reprend le montant des dividendes versés durant les 5 dernières années, relativement au résultat net de Total Sénégal.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Résultat de l'exercice (en millions FCFA)	6 496	4 112	5 078	8 784	- 4 806	2 151
Dividende (en millions FCFA)	6 483	4 111	6 516	4 407	0	2 649
Pourcentage de résultat distribué	100%	100%	128%*	50%**	-	123%
Dividende net (FCFA)	17 910	11 358	18 000	12 174	0	7 469

Source : Total Sénégal

* distribution exceptionnelle de réserves
** non distribution d'une partie du résultat net pour financement d'opportunité d'investissement

II.2 Renseignements sur le capital social

Au 31 décembre 2013, le capital social de Total Sénégal s'élève à 3 257 770 000 Francs CFA divisé en 325 777 actions d'une valeur nominale de 10 000 Francs CFA chacune, entièrement libérées et numérotées de 1 à 325 777.

Le 19 Mai 2014, l'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur le fractionnement de la valeur nominale des actions de Total Sénégal suivi de la vente d'actions dans le cadre d'une offre publique de vente et de l'introduction en bourse, a décidé :

- De procéder à un fractionnement par 10 de la valeur nominale de chaque action existante qui porte ainsi le capital social de Total Sénégal à 3 257 770 actions d'une valeur nominale de 1 000 FCFA en remplacement des 325 777 existantes d'une valeur nominale de 10 000 FCFA ;
- Les actions seront attribuées aux actionnaires actuels de la société au prorata de leur participation dans le capital de la société.

II.2.1 Evolution du capital social et historique de l'actionnariat

Date	Nom	Montant (FCFA)	Forme	Capital après opération (FCFA)
		1 000 000	Apport lors de la constitution	1 000 000
1 Janvier 76	TOTAL AFRIQUE	649 000 000	Apport	650 000 000
1 Janvier 91	STE DKR PETR. MORY	155 560 000	Apport	805 560 000
1 Janvier 91	ESSO SENEGAL	245 000 000	Apport	1 050 560 000
1 Janvier 95	TOTAL GAZ SENEGAL	406 560 000	Apport	1 457 120 000
1 Janvier 00	ELF OIL SENEGAL TOTAL SENEGAL	1 500 000 000 1 757 770 000	Fusion / Absorption	3 257 770 000

	31/12/2011		31/12/2012		31/12/2013		30/06/2014 (après fractionnement)		Après OPV	
	Nombre de titres	détention et droit de vote	Nombre de titres	détention et droit de vote	Nombre de titres	détention et droit de vote	Nombre de titres	détention et droit de vote	Nombre de titres	détention et droit de vote
Total Outre mer	159 930	49 %	159 930	49 %	104 247	32 %	1 042 470	32 %	752 470	23 %
Total Africa Limited	150 000	46 %	150 000	46 %	150 000	46 %	1 500 000	46 %	1 500 000	46 %
Autres actionnaires	15 847	5 %	15 847	5 %	71 530	22 %	715 300	22 %	1 005 300*	30,9 %
TOTAL	325 777	100 %	325 777	100 %	325 777	100 %	325 7770	100 %	3 257 770	100 %

* représente le flottant à la BRVM

Source : Total Sénégal



II.2.2 Répartition du capital

Actionnariat avant OPV

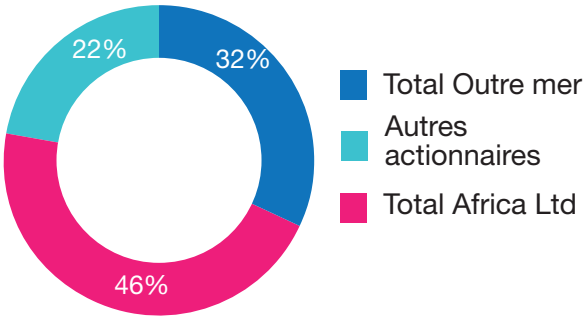

Actionnariat après OPV

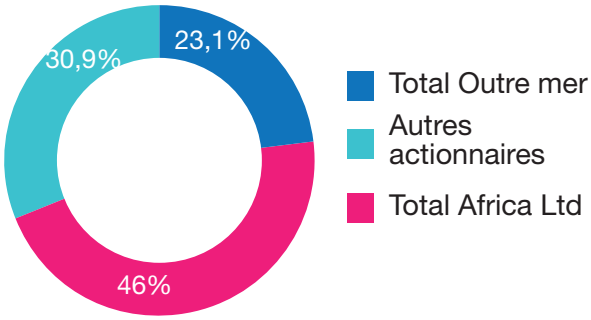

II.2.3 Présentation des actionnaires détenant plus de 10% du capital

II.2.3.1 Présentation de Total (Africa) Limited

Total (Africa) Limited est une société immatriculée au Royaume-Uni sous le numéro 546 167 avec un capital de 1 000 000 livres sterling, détenue à 100% par Total (Africa) S.A. Total (Africa) Limited exerce comme principale activité la gestion financière des investissements du secteur Marketing & Services du Groupe Total en Afrique et au Moyen Orient. Elle détient des participations dans de nombreuses filiales africaines de Total Marketing Services. Son siège social est situé au One Euston Square, 40 Melton Street, NW1 2FD London, United Kingdom.

Chiffres Clés

Total (Africa) Limited est une société holding actionnaire de filiales de Total Marketing Services en Afrique, avec des taux de participation divers dans chacune, et dont les résultats ne reflètent pas une performance opérationnelle propre.

K GBP (en milliers de Livre Sterling)	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011	Δ 2011 - 2012	Δ 2012 - 2013
Chiffre d'affaires	-	-	-	-	-
Total du Bilan	13 908	12 099	14 891	- 19%	15%
Capital social	1 000	1 000	1 000	-	-
Résultat Net	11 428	7 727	10 664	- 28%	48%
Capitaux propres	12 892	9 965	12 132	- 18%	29%

II.2.3.2 Présentation de Total Outre-Mer

Total Outre-Mer est une société anonyme de droit français immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 542 038 716 avec un capital de 94 371 670 euros. Total Outre-Mer est détenue à 100% par Total Marketing Services. Total Outre-Mer a pour objet, à titre principal, la recherche, l'industrie et le commerce des hydrocarbures et de leurs dérivés sous toutes leurs formes et plus généralement les activités similaires dans le domaine de l'énergie, dans le monde entier, et plus particulièrement sur le continent africain. Total Outre-Mer détient notamment des participations directes ou indirectes dans la plupart des filiales du secteur Marketing & Services du Groupe Total. Son siège social se trouve au 24 Cours Michelet, 92800 Puteaux, France.

Chiffres Clés

Total Outre-Mer est une société holding actionnaire de filiales de Total Marketing Services en Afrique, avec des taux de participation divers dans chacune, et dont les résultats ne reflètent donc pas une performance opérationnelle propre.

K EUR (en milliers d'euros)	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011	Δ 2011 - 2012	Δ 2012 - 2013
Chiffre d'affaires	4 051 505	4 547 028	3 696 899	23%	-11%
Total du Bilan	1 346 484	1 475 031	1 291 031	14%	-9%
Capital social	94 372	94 372	77 400	22%	-
Résultat Net	190 594	366 460	159 808	129%	-48%
Capitaux propres	375 745	551 150	479 850	15%	-32%

II.3 Gouvernance d'entreprise

Le Comité de Direction et le Conseil d'administration sont les principaux organes d'administration et de direction de Total Sénégal.
Les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général sont dissociées.

II.3.1 Le Conseil d'Administration

Total Sénégal est administrée par un Conseil d'Administration composé actuellement de dix membres, qui sont chargés d'ordonnancer les décisions stratégiques de la société. Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que nécessaire, sur convocation du Président.
Le Conseil a pour principales attributions de :

- déterminer les grandes orientations stratégiques de Total Sénégal et veiller à leur mise en œuvre ;
- préparer les programmes d'investissements de la société ;
- approuver le budget de la société ;
- prendre les décisions relatives aux prêts, garanties, aux emprunts de la société ;
- nommer le Directeur Général de la société ;
- soumettre à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires les comptes annuels pour chaque exercice comptable ainsi qu'un rapport annuel.

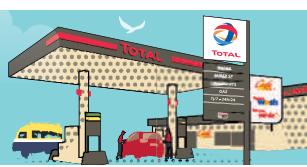

Conseil d'Administration	
Thibault DE LANGLAIS	Président du Conseil d'Administration
Thibault FLICHY	Directeur Général Total Sénégal
Momar NGUER	Administrateur
Youssoupha DIOP	Administrateur
Ameth AMAR	Administrateur
Cheikh Tidiane MBAYE	Administrateur
Papa Pathé DIONE	Administrateur
Damien de La Fayolle	Administrateur
Total Outre-Mer	Administrateur
Total Africa Limited	Administrateur

Présentation du Président du Conseil d'Administration (Thibault de LANGLAIS)

Thibault de Langlais est l'un des cadres dirigeants de Total Marketing Services, actuellement Directeur Opérationnel de la Zone Afrique de l'Ouest. Précédemment, M. de Langlais a été responsable des Affaires Nouvelles et Président de la société CHARVET une filiale de Total Marketing Services active dans le domaine du fuel domestique.

II.3.2 Le Comité de Direction

Le Comité de Direction de Total Sénégal assure la mise en œuvre des décisions stratégiques et des plans d'action de la société.
Il est présidé par le Directeur Général, Monsieur Thibault FLICHY, qui a pris ses fonctions en juillet 2012. En tant que Directeur Général de la société, il a les pouvoirs de représenter Total Sénégal notamment auprès des gouvernements et administrations, aux assemblées d'actionnaires, dans les organes d'administration ou de direction des filiales et participations de Total Sénégal, associations ou groupements. Avant de rejoindre Total Sénégal, Monsieur Thibault FLICHY exerçait précédemment les fonctions de Directeur Général de Total Burkina. Il est titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims et d'un MBA Gestion Internationale d'entreprise (Universidad de La Salle, Mexique).

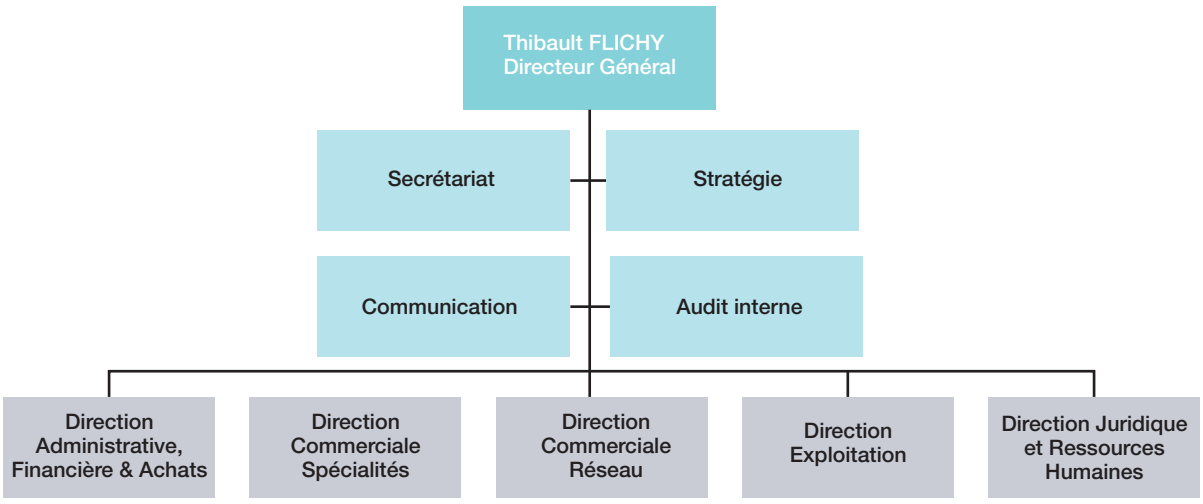

Source : Total Sénégal

Alexis ROUXELIN occupe le poste de Directeur Administratif Financier et Achats de Total Sénégal depuis le 1er décembre 2012. Avant d'intégrer la société, il a exercé les fonctions de Directeur Financier des sociétés Elf Oil RDC (République Démocratique du Congo), puis de Total Madagasikara (Madagascar). Il est titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Marseille.

Vincent COUVELAERE occupe le poste de Directeur Commercial Spécialités de Total Sénégal depuis le 2 septembre 2013. Avant d'intégrer la société, il a exercé au sein de la branche Marketing & Services de Total, les fonctions de chargé d'affaires à la Direction Stratégie, puis de « Business Development Manager Mines & Industries » au sein de la Direction Afrique Moyen-Orient. Il est diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux et titulaire d'un MBA Gestion Internationale de l'Université Laval (Québec, Canada).

Cédric GUILLEMOT occupe le poste de Directeur Commercial Réseau depuis le 1er janvier 2012. Avant d'intégrer la société, il occupait la fonction de Responsable des activités diversification réseau au sein de la Direction Afrique Moyen Orient de la branche Marketing & Services de Total. Il est titulaire d'un diplôme de l'ESC Reims.

Loïc JOURNEL occupe le poste de Directeur Exploitation de Total Sénégal depuis le mois de septembre 2013. Avant d'intégrer Total Sénégal, il occupait la fonction de chef d'établissement de l'Etablissement Pétrolier de Gargenville (78- France) au sein de la branche raffinage-chimie du Groupe Total. Il est titulaire du Diplôme d'Etudes Supérieures Marine Marchande (DESMM) obtenu au Havre.

Paul NDIAYE occupe le poste de Directeur Juridique et Ressources Humaines depuis le mois de novembre 2012. Il a intégré Total Sénégal en 1993 en qualité d'Auditeur Interne. Il y a occupé successivement les fonctions de Chef Service Administration des Ventes, Chef de Division Réseau, Directeur Audit Qualité Sécurité & Achats. Avant de prendre les fonctions de Directeur Juridique et Ressources Humaines de Total Sénégal, il exerçait les fonctions de Directeur Général de Total Gambia. Il est titulaire d'une Maitrise en Sciences de Gestion obtenu à l'Université de Dakar.

II.3.3 Politique de Ressources Humaines.

Total Sénégal compte 181 salariés répartis au sein de 6 directions.
La politique de ressources humaines du Groupe Total est fondée sur quatre grands principes : diversité, mobilité, équité et responsabilité. Cette politique garantit le respect des principes d'objectivité, d'éthique et de non-discrimination lors des recrutements et tout au long du parcours des collaborateurs.

Chaque année le Groupe Total recrute 10 000 personnes environ dans le monde. Plus de 130 nationalités sont représentées au sein du Groupe. Total Sénégal opère actuellement une réorganisation dans le but de renforcer les compétences, de rajeunir, de féminiser et de motiver ses équipes.

- 19 collaborateurs ont ainsi bénéficié d'un plan de départ anticipé et volontaire, sur la fin de l'année 2012 et le premier semestre 2013.
- Parallèlement, la filiale a recruté 16 collaborateurs à haut potentiel.

En outre, le Groupe Total promeut une politique de fidélisation de ses salariés, notamment par une participation aux résultats de l'entreprise et des augmentations de capital Total S.A. réservées aux salariés. La politique d'actionnariat salarié reste concentrée au niveau du Groupe Total.



III.
ACTIVITES DE **TOTAL SENEGAL**

III.1 Aperçu de l'environnement macro-économique du Sénégal

Le Sénégal est un pays sahélien situé dans la partie la plus occidentale de l'Afrique, il a une superficie de 196 722 km². Le pays est divisé en 14 régions administratives, 113 municipalités et 370 communautés rurales regroupant 14 400 villages. Sa population est estimée à environ 12,8 millions d'habitants.
Le Sénégal, un des pays les plus stables d'Afrique, a considérablement renforcé ses institutions démocratiques depuis son indépendance en 1960, avec quatre présidents qui se sont succédés à sa tête.
Sur le plan économique, le taux de croissance du PIB en 2013 a atteint 3,5% (semblable à celui de 2012).
L'inflation a été modérée, avec une augmentation des prix à la consommation de 1,8% en 2013. Le commerce extérieur a été marqué par une diminution du déficit du compte des transactions courantes (779,6 milliards de FCFA). En 2013, la masse monétaire enregistrerait une progression de 4,1%, à la suite de la hausse du crédit intérieur de 9,8% et de la baisse des avoirs extérieurs nets de 11,5%.
Au niveau du marché de la dette publique, les interventions du Trésor sénégalais ont été moins fortes qu'en 2012. Au cours de l'année 2013, les émissions de bons et d'obligations du Trésor sont respectivement ressorties à 147,2 milliards et 234,4 milliards contre 267,7 milliards et 250,4 milliards un an plus tôt.
A moyen terme, les analystes attendent pour le Sénégal un dynamisme économique accru, avec une accélération de la croissance jusqu'à un niveau projeté à 5% en 2015. Les autorités sénégalaises projettent une croissance élevée au cours des années suivantes : 6,7% en 2015 et 8% en 2017.
(Source : Banque Mondiale, DPEE, BCEAO, Perspectives économiques en Afrique).

III.2 Historique de Total Sénégal

L'activité du Groupe Total en Afrique a commencé avec la création à Dakar en 1947 de la CFDPA (Compagnie Française de Distribution de Pétrole en Afrique) qui devient en 1960 Total Afrique de l'Ouest.
En 1976, la société voit le jour sous le nom de Total Sénégal. Cette dernière connaitra deux opérations d'augmentation de capital qui ont permis de porter à 15% le niveau de participation d'investisseurs tiers. Dans les années 90, la société a procédé à plusieurs opérations de croissance externe (notamment ESSO Sénégal, Société des Pétroles Mory (SDPM) et Total GAZ).
En 2000, la fusion du Groupe Total avec successivement le groupe PetroFina et le groupe Elf Aquitaine, marque un tournant dans l'activité de Total au Sénégal. En effet, Total Sénégal devient Totalfinaelf Sénégal et se positionne comme leader sur le marché sénégalais.
L'assemblée générale des actionnaires du 11 juin 2003, adopte la nouvelle dénomination Total Sénégal.

III.3 Etude sectorielle

III.3.1 Présentation globale du secteur de l'énergie

Le secteur de l'exploration et l'extraction pétrolière (upstream), bien qu'en développement, reste très limité au Sénégal. Petrosen promeut activement l'exploration offshore et terrestre depuis 1998 via des contrats « PSA » (Production Sharing Agreement). En effet, la Société des Pétroles du Sénégal (Petrosen) a été créée en 1981 en partenariat avec l'Etat Sénégalais avec les missions suivantes :

- Evaluer sur une base périodique le potentiel Pétrolier du bassin sédimentaire ;
- Promouvoir ce potentiel auprès des compagnies pétrolières internationales ;



- Participer avec ces compagnies à la mise en évidence de ce potentiel ;
- Assurer le suivi technique et le contrôle des opérations pétrolières ;
- Participer en association aux différents segments du sous-secteur Aval en vue d'y traduire les choix stratégiques de l'Etat.

L'industrie du raffinage et de la distribution (downstream) occupe une place de premier plan dans l'économie nationale, le Sénégal étant un des quatre principaux pays de raffinage en Afrique de l'Ouest.
L'industrie pétrolière au Sénégal est régulée par le Ministère de l'Énergie et des Mines, qui assure la tutelle technique du Comité National des Hydrocarbures. Les principaux textes encadrant l'activité du secteur pétrolier sont la Loi N°98-05 du 08 janvier 1998 portant Code Pétrolier et la loi N° 98-31 du 14 avril 1998 relative aux activités d'importation, de raffinage, de stockage, de transport et de distribution des hydrocarbures.

Environ 53% de la consommation d'énergie est constituée de produits pétroliers, 35% de combustibles naturels (bois, charbon de bois), suivi par l'électricité (7,6%) et le charbon (4,8%).
Les principaux consommateurs d'énergie au Sénégal sont :

- les ménages (45,8%)
- le secteur des transports (36,9%)
- l'industrie (13,9%).

Le secteur des transports représente une part importante de la consommation d'énergie du pays avec un accroissement rapide du parc national automobile depuis 2000.

III.3.2 Structure de prix des produits pétroliers au Sénégal.

La structure de prix des produits pétroliers, établie par le Comité National des Hydrocarbures (CNH), est révisée toutes les 4 semaines environ.
Le CNH fixe le prix « ex-dépôt » (prix d'achat des produits raffinés à la Société Africaine de Raffinage-SAR) ainsi que le prix de vente au consommateur. La marge distributeur est fixe. La plupart des prix des produits pétroliers sont régulés, à l'exception des lubrifiants et des carburants utilisés pour l'aviation.
La structure de prix ci-après est établie pour l'approvisionnement local et la vente sur le marché sénégalais de produits pétroliers au cours d'un mois donné.



La structure de prix des produits pétroliers au Sénégal

		Produits Blancs	Produits Noirs
1	Prix parité importation	Prix basé sur le CIF NWE (Cost Insurance Fret sur le marché du North West Europe) intégrant les FSIPP (Fonds de Sécurisation des Importations de Produits Pétroliers) et PSE (Prélèvement Soutien à l'Energie)	
2	Base taxable	Base de calcul des droits de porte	
3	Droit de porte	Inclut droits de douane et redevance statistique	
4	Prix ex-dépôt (1+3)	Prix d'achat à la SAR (Société Africaine de Raffinage)	
5	Stabilisation fiscale	Variation base de calcul de la TVA (Taxe sur la valeur Ajoutée)	
6	Taxe spécifique	Taxe payée mensuellement à l'Etat sur base des volumes vendus	Non applicable
7	Marge distributeur	59,46 f / litre	31 144 f / tonne
	dont: péréquation transport	18,5 f / litre	
	dont: frais de passage dépôt	6 f / litre	
8	Base TVA (1+3+6+7+5)		
9	TVA (18% x base TVA)		
10	Prix de vente au détaillant (4+6+7+9)		
11	Marge détaillant		
12	Prix de vente au consommateur (10+11)		

En pratique :

- en 2013, environ 30% des achats de produits pétroliers de Total Sénégal sont réalisés auprès de la SAR dont le prix (prix ex-dépôt) est déterminé par le CNH
- les approvisionnements et les ventes n'ont pas toujours lieu sur la même période.

La marge distributeur et la marge détaillant sont plafonnées, quel que soit le canal de vente, et n'ont pas été révisées depuis 2008. Le prix du butane est également régulé.

III.3.3 Etude concurrentielle

La libéralisation du sous-secteur pétrolier en 1998 a donné lieu à des changements radicaux dans la distribution et la commercialisation des produits pétroliers au Sénégal. Le marché, dans lequel seuls les groupes internationaux occupaient une place significative, a changé de physionomie avec l'entrée des distributeurs indépendants.
Près d'une vingtaine d'acteurs évoluent dans le secteur, parmi lesquels les principaux concurrents de Total Sénégal sont : Vivo Energy (ex Shell), Libya Oil, Elton, Puma Energy et Oryx.



La taille du marché intérieur sénégalais de la distribution de produits pétroliers est estimée à 1,9 millions de tonnes en 2013, réparties comme suit :

en milliers de tonnes

	2011		2012		2013	
	Volume	part de marché	Volume	part de marché	Volume	part de marché
Réseau	523		510		537	
Total Sénégal	182	34,8%	169	33,1%	191	35,6%
Clientèle Entreprise	359		324		380	
Total Sénégal	164,7	45,9%	152	46,9%	144	37,9%
GPL	105		102		103	
Total Sénégal	32,2	30,7%	30	29,4%	30	29,1%
Marché SENELEC	522		592		588	
Total Sénégal	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Marché terrestre (Hors lubrifiants)	1 509		1 528		1 608	
Total Sénégal	379	25,1%	352	23,0%	366	22,8%
Aviation	222		197		249	
Total Sénégal	57,2	25,8%	81,2	41,2%	71,8	28,8%
Soutes	72		70		68	
Total Sénégal	12,9	17,9%	14,5	20,7%	10,8	15,9%
Total marché intérieur (Hors Lubrifiants)	1 803		1 795		1 925	
Total Sénégal	449	24,9%	447	24,9%	449	23,3%

Source : CNH

Total Sénégal est, en 2013, le premier distributeur de produits pétroliers au Sénégal avec une part de marché de 23,3% (source : CNH). Sa part de marché sur le réseau de stations-service, hors lubrifiants, est estimée à 35,7% (191 400 tonnes).

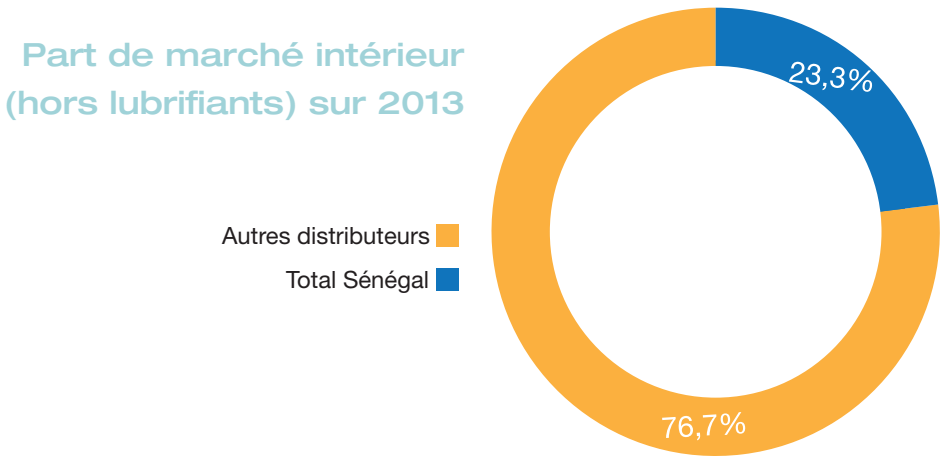

III.4 Domaines et formes d'**intervention** de Total Sénégal

Les activités de Total Sénégal sont l'importation, le stockage et la distribution sur le marché national ou régional de produits pétroliers, réparties entre les lignes de métier suivantes :

- Réseau de stations-service
- Clients industriels et entreprises (vente directe)
- Carburants aviation
- Carburants marine
- Lubrifiants
- GPL

La société propose à ses clients une offre complète et diversifiée de produits et de services.

Répartition en volume des ventes de Total Sénégal - Base 2013

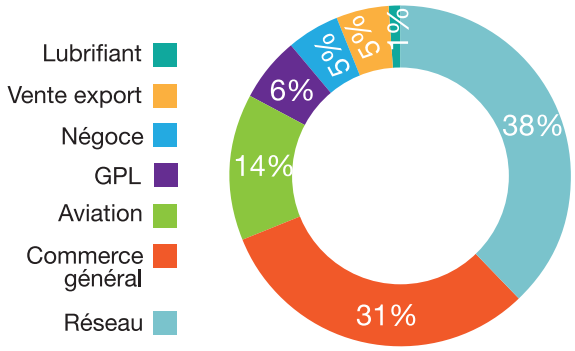

III.4.1 Réseau de stations-service.

La distribution réseau constitue le cœur de métier de Total Sénégal, qui dispose d'un réseau de 163 stations-service situées sur toute l'étendue du territoire national. En 2013, la société exploite 33



nouvelles stations dont 14 dans le cadre d'un partenariat avec la société sénégalaise Touba Oil. Les stations Touba Oil restent la propriété de Touba Oil mais sont exploitées par Total Sénégal. Outre les carburants, Total Sénégal distribue dans son réseau des produits de spécialité : lubrifiants moteurs, insecticides (aérosols), bouteilles de gaz, lampes solaires. La clientèle réseau de Total Sénégal est constituée de particuliers et d'entreprises adhérentes au programme Cartes pour l'approvisionnement de leur flotte de véhicules.

Le réseau de stations-service de Total Sénégal fait l'objet d'un vaste programme de rénovation sous une nouvelle image (programme mondial de nouvelle image T-Air du secteur Marketing & Services du Groupe Total), et se différencie par la proposition de services innovants :

- Le paiement mobile, qui permet au client de régler le carburant et les services au moyen de son téléphone portable ;
- Le transfert d'argent (virement d'espèces), activité en forte croissance effectuée avec différents partenaires ;
- La distribution alimentaire, activité menée en partenariat avec un acteur professionnel et reconnu dans ce secteur, au travers d'un réseau de boutiques en station ;
- Une activité professionnelle de diagnostic et d'entretien mécanique, menée en partenariat avec un professionnel du secteur, sur le réseau de station-service Total Sénégal.



III.4.2 Clientèle Entreprises (hors réseau)

La clientèle professionnelle (clientèle Entreprise) représente une part significative de l'activité de Total Sénégal. Principalement composée d'industriels, la clientèle professionnelle, qui compte plus de 600 clients, est principalement consommatrice de fuel, de gazole, et de lubrifiants.
Grâce à son offre globale et qualitative, Total Sénégal occupe des positions solides auprès d'importants consommateurs industriels.
La part de marché de Total Sénégal sur la clientèle Entreprises est estimée à 38% en 2013 et Total Sénégal a pour objectif de renforcer sa position au cours des prochaines années en proposant à sa clientèle une offre multi-énergies, notamment aux clients miniers.
(source : étude interne Total).

III.4.3 GPL

Total Sénégal distribue environ 30 000 tonnes de GPL, dont 90% conditionnés en bouteilles, et détient ainsi une part estimée à 29,5% du marché sénégalais en 2013. La société s'appuie sur son centre emplisseur, exploité en commun avec Libya Oil (80% Total Sénégal, 20% Libya Oil) et sur un réseau d'une cinquantaine de grossistes en gaz conditionné situés dans toutes les régions du pays.

III.4.4 Aviation

Total Sénégal occupe une position forte dans les ventes de carburant Aviation. La société bénéficie dans ce secteur de la puissance du Réseau Air Total International, qui constitue pour une compagnie aérienne, un interlocuteur unique dans un grand nombre d'aéroports d'avitaillement dans le monde. En 2013, la part de marché de la société au niveau local est de 28,8%.



III.4.5 Export et Négoce

L'activité export et négoce représente un débouché important pour Total Sénégal, d'environ 51 000 tonnes en 2013, soit 10% de l'activité. Total Sénégal exporte principalement vers le Mali.

III.5 **Filiales** et participations de Total Sénégal

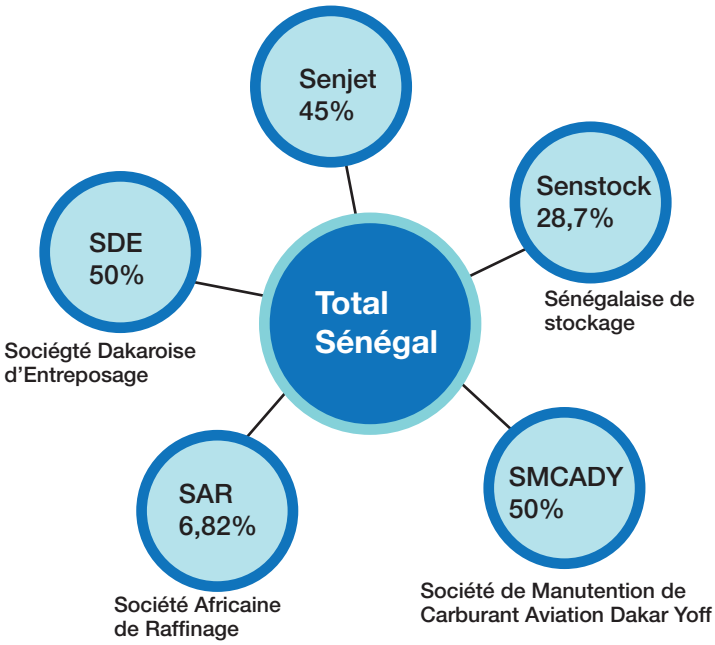

• **La SMCADY (Société de Manutention de Carburants Aviation Dakar-Yoff)** est la société de stockage et d'avitaillement aéroportuaire de Dakar, d'une capacité de stockage de 3 300 m3.
(Actionnariat : Vivo Energy 25%, Libya Oil 25%, Total Sénégal 50%).

• **La SAR (Société Africaine de Raffinage)** a pour principale activité d'importer et de raffiner du pétrole brut. Avec une production de près de 800 000 tonnes métriques en 2013, elle approvisionne le marché sénégalais en produits pétroliers : gaz butane, essence, kérosène, gasoil, diesel, fuel oil.
(Actionnariat : Etat sénégalais via Petrosen 46%, Saudi Bin Laden Group 34%, Total Sénégal 6,8%, Total outre-mer 13,2%).

• **La SDE (Société Dakaroise d'Entreposage)** détient et opère un dépôt de stockage de fuel à proximité immédiate de la centrale SENELEC du Cap des Biches, d'une capacité de 7 650 m3.
(Actionnariat : Vivo Energy 50%, Total Sénégal 50%).

• **SENSTOCK, (Sénégalaise de Stockage)** détient et opère des dépôts de stockage de produits pétroliers d'une capacité totale de 263 km3, répartis sur trois sites (dépôts ex Société des Produits Pétroliers « Produits Blancs », « Produits Noirs » et dépôt de Mbao).
(Actionnariat : Diprom 36.9%, SAR 16.4%, Total Sénégal 28.7%, Puma Energy 18%).

• **SENJET (45% Total Sénégal, 45% DIPROM, 10% SAR),** qui a vocation à exploiter le dépôt de stockage du nouvel Aéroport International Blaise DIAGNE, dont l'activité devrait débuter en 2015.

Par ailleurs Total Sénégal exploite un centre emplisseur de gaz butane, détenu en copropriété (groupement d'actifs) par Total Sénégal à hauteur de 80% et par la société Libya Oil à hauteur de 20%.



III.6 Appartenance au Groupe Total

III.6.1 Présentation de Total S.A.

a. Historique

L'histoire de Total S.A. débute dans les années 20 avec la création de la Compagnie Française des Pétroles (CFP). Depuis, Total S.A. s'est diversifiée pour devenir l'une des premières compagnies mondiales dans le secteur de l'énergie.
La Compagnie française des pétroles (CFP) débute ses activités de production au Moyen-Orient en 1924. Au fil des décennies, elle s'est adaptée à son environnement en s'internationalisant et en développant également ses activités en Aval de la chaine de valeur dans les secteurs du raffinage, de la pétrochimie et de la chimie de spécialité, et dans la distribution des produits pétroliers.

En 1999 et 2000, Total S.A. fusionne respectivement avec le groupe PetroFina et le groupe Elf Aquitaine.
Aujourd'hui, Total S.A. poursuit l'expansion progressive de son réseau de distribution, désormais d'envergure mondiale.

Enfin, depuis des années, Total S.A. conduit des actions significatives en matière de protection de l'environnement et intègre les grands enjeux sociétaux dans sa stratégie de développement rentable et pérenne.

Total S.A. représente la première capitalisation boursière de la place de Paris avec plus de 105 milliards d'euros au 31 décembre 2013.

Le Groupe Total est présent à travers 130 pays du monde et compte plus de 99 000 collaborateurs. En 2013, le chiffre d'affaires du Groupe s'établissait à plus de 189 milliards d'euros.

b. Activités

Le Groupe Total est un acteur majeur de l'énergie. Ses activités couvrent notamment tous les segments de l'industrie pétrolière et gazière et s'exercent aussi dans les domaines de la chimie et des énergies nouvelles.

L'expertise technique détenue par le Groupe Total reste un avantage décisif. En effet, elle est internationalement reconnue dans l'imagerie sismique, l'offshore profond ainsi que les gaz complexes. Egalement, un des atouts majeur de l'entreprise réside dans son engagement sociétal et sa façon de travailler :

- Sa capacité à répondre aux besoins des États producteurs ;
- Sa vision du développement économique partagé ;
- Son modèle intégré qui permet d'apporter des offres dépassant le périmètre de ses activités d'exploration-production.

Au début de l'année 2012, Total a réorganisé ses activités de chimie, raffinage et marketing de produits pétroliers en les classant autour de deux domaines : raffinage-chimie et marketing-services. Cette évolution permet au groupe de profiter des complémentarités industrielles existantes entre le raffinage et la pétrochimie, pour obtenir de meilleures performances. Elle donne aussi une visibilité accrue aux activités commerciales de Total.

Total S.A s'appuie sur un modèle intégré, tirant parti des synergies qui existent entre ses différentes activités dans le monde.
Celles-ci se répartissent en trois secteurs :

• Amont

Ce secteur regroupe l'exploration et la production de pétrole, ainsi que les activités liées au gaz.
Il est organisé autour de deux directions :

Exploration-Production et Gas & Power. La direction Exploration-Production de Total intervient dans plus de quarante pays. Ses activités permettent de renouveler les réserves d'hydrocarbures et de produire du gaz et du pétrole, dans des conditions de sécurité optimisées. La direction Gas & Power est experte dans la valorisation des ressources gazières (gaz naturel, gaz naturel liquéfié et gaz de pétrole liquéfié). Ses activités s'étendent également à la génération d'électricité et à la production, au trading et au marketing du charbon.
Les données financières du secteur Amont au 31décembre 2013 se présentent comme suit :

En millions d'euros

	2013	2012	2011
Chiffre d'affaires hors Groupe	19 855	22 143	22 211
Résultat opérationnel ajusté	17 854	22 056	22 648
Résultat opérationnel net ajusté	9 370	11 145	10 631

Source : Total S.A.

• Raffinage-Chimie

Ce secteur rassemble le raffinage, la pétrochimie, la chimie de spécialités (caoutchouc, résines, adhésifs, métallisation), et les activités de Trading-Shipping.
Il constitue un grand pôle industriel regroupant les activités de raffinage, pétrochimie et chimie de spécialités (direction Raffinage-Chimie). Il couvre également les activités de négoce pétrolier et de transport maritime (direction Trading-Shipping).

En janvier 2012, Total a regroupé ses activités de raffinage, chimie et pétrochimie au sein de la branche industrielle Raffinage-Chimie. Cette évolution a créé des synergies afin de gagner en compétitivité. Elle permet au Groupe d'optimiser les flux de produits, d'harmoniser les programmes d'investissement et les grands arrêts (opérations de maintenance) de certains sites de production.

Elle favorise le développement de solutions intégrées pour développer les activités de Total dans les zones de croissance (Asie et Moyen-Orient notamment).

Les données financières du secteur Raffinage-Chimie au 31 décembre 2013 se présentent comme suit :

En millions d'euros

	2013	2012	2011
Chiffre d'affaires hors Groupe	86 204	91 117	77 146
Résultat opérationnel ajusté	1 329	1 455	609
Résultat opérationnel net ajusté	1 404	1 376	842
(dont Chimie de spécialités)	440	383	424

Source : Total S.A.



• Marketing & Services

Ce secteur recouvre l'approvisionnement et la commercialisation de produits pétroliers, ainsi que, depuis le 1er juillet 2012, l'activité Énergies Nouvelles.
Il intervient dans l'approvisionnement et la commercialisation des produits pétroliers (activités des stations-service pour véhicules légers et poids lourds ; commerce général de carburants, fiouls, lubrifiants, GPL, bitumes, etc.). Parallèlement, il développe de nouvelles énergies (solaire, biomasse), moins émettrices de gaz à effet de serre, qui viendront en complément des hydrocarbures pour répondre à la croissance de la demande énergétique mondiale. Ainsi, depuis la réorganisation opérée en 2012, ce secteur est organisé autour de deux directions : Marketing & Services et Énergies Nouvelles.

Les données financières du secteur Marketing & Services au 31 décembre 2013 se présentent comme suit :

En millions d'Euros

	2013	2012	2011
Chiffre d'affaires hors Groupe	83 481	86 614	85 325
Résultat opérationnel ajusté	1 596	1 355	1 199
Résultat opérationnel net ajusté	1 151	830	822
(dont Chimie de spécialités)	-2	-169	-197

Source : Total S.A.

c. Rating

La société Total S.A. est notée AA- par Standard & Poor's ; ce qui constitue la quatrième meilleure note dans la catégorie investissement. La perspective assignée par Standard & Poor's à cette notation est stable en raison notamment de la diversification du groupe, de sa rentabilité, de ses liquidités et de la solidité de son bilan. Cette note de Total S.A est donc bien au-dessus de la note minimale d'investissement.

d. Structure de l'actionnariat et principaux actionnaires

Total S.A. est une société anonyme de droit français cotée sur les places financières de Paris, Bruxelles, Londres et New York.
Total S.A. fait partie des indices CAC 40, Euro Stoxx 50, Stoxx Europe 50 et DJ Global Titans et des indices ESG (Environnement, Social, Gouvernance) FTSE4Good, DJSI World, DJSI Europe et ASPI.

Structure de l'actionnariat au 31 décembre 2013

A la fin de l'exercice 2013, la structure de l'actionnariat du Groupe Total s'établit comme suit en termes de catégorie d'actionnaire et de zone géographique.

Répartition du capital du Groupe Total

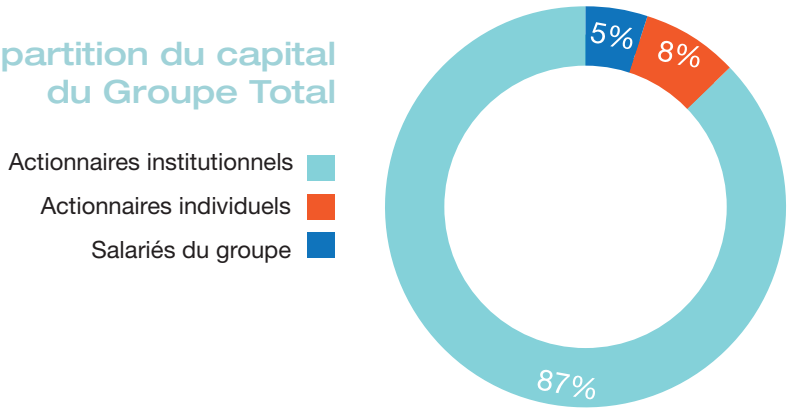

Répartition du capital du Groupe Total par zone géographique

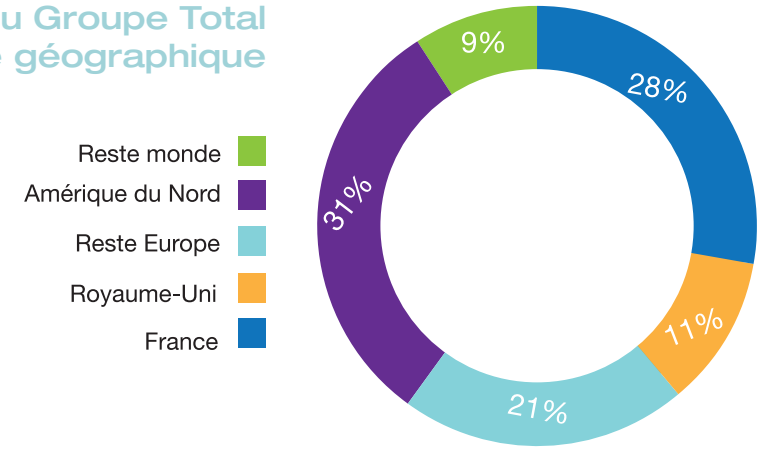

Les principaux actionnaires de Total, dont la participation (en capital ou en droit de vote) dépasse 5%, au 31 décembre 2013, 2012 et 2011 sont les suivants :

Au 31 décembre	2013			2012		2011	
	% du capital	% droits de vote	% droits de vote théorique	% du capital	% droits de vote	% du capital	% droits de vote
Concert GBL -CNP	4,8	4,8	4,4	5,4	5,4	5,5	5,6
dont Groupe Bruxelles Lambert	3,6	3,6	3,3	4,0	4,0	4,0	4,0
dont Compagnie Nationale à Portefeuille	1,2	1,2	1,1	1,4	1,4	1,5	1,6
Salariés du Groupe	4,7	8,6	7,9	4,4	8,1	4,4	8,0
Détention intra -Groupe	4,6		8,1	4,6	0,0	4,6	
dont TOTAL S.A.	0,4		0,3	0,3	0,0	0,4	
dont Total Nucléaire	0,1		0,2	0,1	0,0	0,1	
dont filiales d'Elf Aquitaine	4,1		7,6	4,2	0,0	4,2	
Autres actionnaires au porteur	85,9	86,6	79,6	85,7	86,6	85,3	86,3
dont porteurs d'ADS	9,3	9,2	8,5	9,3	9,3	8,7	8,7

Source : Total S.A.

e. Schéma d'organisation du Groupe Total

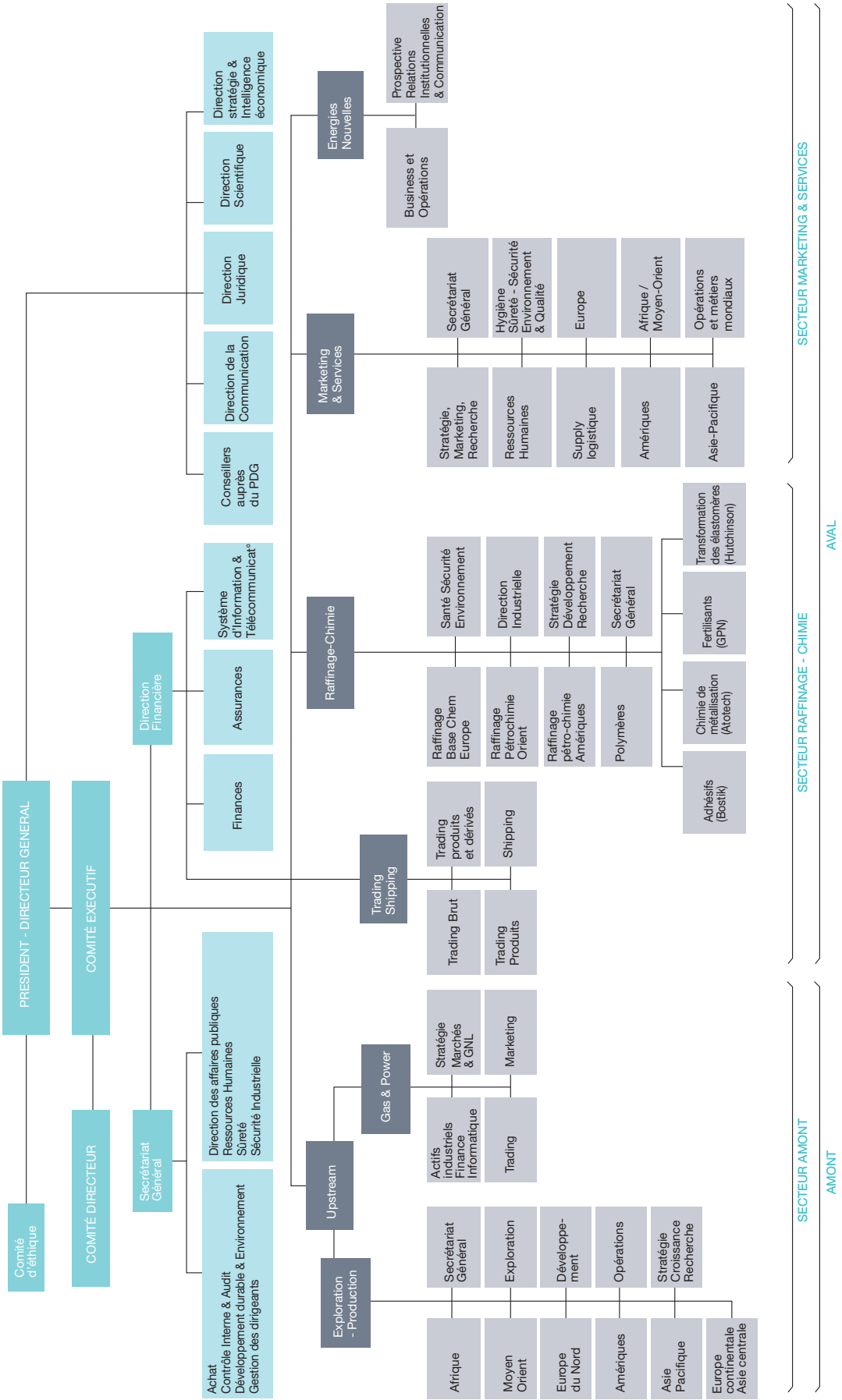

IV.
PRESENTATION
DE L'OPERATION

IV.1 Cadre et **objectifs** de l'Opération

La branche Marketing & Services du Groupe Total est présente en Afrique-Moyen Orient sur 52 pays, avec plus de 60 sociétés filiales qui emploient près de 7 000 salariés et opèrent sur plus de 4 400 stations-service. Leader de la distribution pétrolière sur l'ensemble du continent, le Groupe Total souhaite ouvrir le capital de Total Sénégal à des investisseurs locaux afin d'ancrer durablement sa présence dans la société sénégalaise.

Parmi les sociétés africaines de Total Outre-Mer, Total Sénégal fait partie des sociétés les plus dynamiques. Bénéficiant d'une présence de longue date dans le pays (1947), d'une croissance soutenue et d'un environnement politique favorable, Total Sénégal fait partie des actifs stratégiques de la zone, et est en cela l'un des éléments-clés de la politique d'ouverture de Total en Afrique.

Avec les opérations successives de croissance externe notamment les acquisitions durant les années 1990 et la fusion avec Elf en 2000, l'actionnariat sénégalais a été fortement dilué. Le Groupe Total souhaite aujourd'hui consolider l'ancrage local de Total Sénégal par un rééquilibrage de son actionnariat individuel.

Le bénéfice attendu de cette opération participera à renforcer l'appropriation locale de ses activités et associer l'actionnariat local au développement de Total Sénégal.

La présente opération consiste en la cession de 290 000 actions détenues par Total Outre-Mer dans le capital de Total Sénégal sur le Marché financier régional de l'UEMOA ce qui représentera 8,90% des actions de Total Sénégal. Le total du flottant au niveau de la BRVM représentera 30,9% et sera constitué des éléments suivants :

- 290 000 actions (après fractionnement) suite à l'APE soit 8,90% du capital ;
- 715 300 actions (après fractionnement) soit 22% du capital représentant la part des actionnaires minoritaires ;

Suite à cette opération, l'actionnariat de Total Sénégal deviendra :
- Total (Africa) Limited : 46,0%
- Total Outre-Mer : 23,1%
- Flottant BRVM : 30,9%

IV.2 Détermination du **prix de cession**

IV.2.1. METHODES D'EVALUATION ECARTEES

a. Approche patrimoniale (Actif net réévalué)

Cette méthode qui est basée sur le bilan comptable de l'entreprise donne une valeur intrinsèque et ne tient pas compte des perspectives futures de la société. Elle est généralement utilisée lors d'opération de liquidation ce qui n'est le cas de cette opération.

b. Actualisation des dividendes futurs

Cette méthode consiste à actualiser les dividendes futurs qui seront versés par Total Sénégal afin d'estimer ses capitaux propres. Or, le niveau de dividendes à distribuer par une entreprise relève d'une décision de gestion qui dépend de plusieurs facteurs.

IV.2.2. METHODES D'EVALUATION RETENUES

a. La méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs ou DCF (Discounted Cash-Flow)

Rappel des formules de calcul

La valeur de capitaux propres (Vfp) est donnée par la relation suivante :

Vfp = VE – EN

VE : valeur d'entreprise	La valeur d'entreprise (VE) est donnée par la somme des flux de trésorerie futurs actualisés et de la valeur terminale actualisée : $VE = \sum_{i=1}^{n} \frac{FCF_i}{(1+CMPC)^i} + \frac{VT}{(1+CMPC)^n}$ FCFi : Flux de trésorerie disponibles futurs CMPC : Coût Moyen Pondéré du Capital VT : valeur terminale n : durée d'actualisation
EN : Endettement Net	= Endettement Long et Court Terme – Trésorerie et équivalent de trésorerie

Cette méthode est reconnue comme étant la méthode d'évaluation fondamentale des sociétés.

Elle a une vision dynamique de la valeur de l'entreprise car articulée sur les flux de trésorerie futurs que pourraient dégagés l'entreprise compte tenu des facteurs impactant son activité.

Les étapes suivantes montrent le processus d'élaboration de cette méthode :

- Modélisation des flux de trésorerie futurs sur la base du plan d'affaires ;
- Estimation des indicateurs entrant dans le calcul de la valeur terminale ;
- Détermination du coût moyen pondéré du capital (CMPC) ;
- Détermination de la valeur de l'entreprise qui équivaut à la somme des flux de trésorerie futurs après impôt et de la valeur terminale, actualisés au CMPC ;
- Détermination de la valeur des fonds propres en déduisant de la valeur de l'entreprise, l'endettement net.

b. La méthode des comparables boursiers

La méthode des multiples boursiers consiste à valoriser la société par référence à des multiples d'un échantillon de sociétés cotées opérant dans le secteur de la distribution de produits pétroliers et présentant des caractéristiques similaires à Total Sénégal. Cette méthode des comparables boursiers nous permettra de valoriser l'action Total Sénégal selon trois approches distinctes. Pour ce faire, nous utiliserons les multiples suivants :

- multiple EBITDA ;
- multiple du résultat net (PER – Price Earning ratio) ;
- multiple des capitaux propres (PBR – Price To Book ratio).



IV.2.3. RESULTATS DES METHODES D'EVALUATION

a. Méthode DCF

• Modélisation des flux de trésorerie futurs

Le tableau suivant montre l'évolution des flux de trésorerie futurs calculés sur la base du plan d'affaires prévisionnel de l'entreprise sur la période 2014 – 2018 :

En millions de FCFA

	2014	2015	2016	2017	2018
Chiffre d'affaires taux de croissance	377 025 11%	428 139 14%	450 138 5%	485 789 8%	497 177 2%
EBIT net IS théorique marge d'EBIT	2 366 1%	3 337 1%	3 878 1%	5 621 1%	5 746 1%
Amortissements et Provisions RC (LT)	3 478	3 207	3 270	3 221	3 175
(Investissements- capex) En % du CA	-8 587 2%	-5 129 1%	-2 457 1%	-2 312 0%	-2 603 1%
Désinvestissements*	2 800	0	0	0	0
Dividendes (reçus net d'IRVM)**	500	500	500	500	500
(Variation du BFR) BFR en jours de vente	1 513 16	-1 885 15	-644 15	-1 176 15	-402 15
Free Cash Flow	2 070	30	4 547	5 854	6 416
Free Cash Flow actualisé	1 933	26	3 700	4 447	4 550

*le montant en 2014 devrait représenter le fruit de la cession de l'ancien siège
**montants des dividendes à recevoir des filiales SDE (50% du capital) et SMCADY (50% du capital)

Le détail du plan d'affaires est donné dans la partie Perspectives de cette note d'information.

• Estimation des indicateurs entrant dans le calcul de la valeur terminale

■ Le taux d'actualisation

Il s'agit du taux de rentabilité minimum que doivent dégager les investissements de l'entreprise pour que celle-ci puisse satisfaire les exigences de rentabilité des actionnaires et des créanciers financiers. En d'autres termes, c'est la moyenne pondéré des coûts pour l'entreprise de ses différentes sources de financement.

$$CMPC = k_{cp}\frac{CP}{CP+D} + k_{end}(1-IS)\frac{D}{CP+D}$$

k_{cp} : coût des capitaux propres
(1-IS) : économie d'impôt liée à la charge d'intérêt
k_{end} : coût d'endettement à Long et Moyen terme
CP : capitaux propres
D : Endettement Net (hors effets exceptionnels)

■ Le taux sans risque

Le taux sans risque utilisé représente celui de la dernière émission obligataire de l'Etat du Sénégal pour une durée de 10 ans (2013-2013) avec un taux d'intérêt de 6,50% net.

■ La prime de risque

La prime de risque qui est retenue dans la détermination de la valeur des capitaux propres pour Total Sénégal s'élève à 1,96% représentant la moyenne de la prime de risque sur les douze (12) derniers mois au niveau du marché de la BRVM (source : BRVM).

■ Estimation du Beta

Le beta a été déterminé sur la base d'un échantillon de compagnies comparables :
Dans une optique d'hypothèse conservatrice, nous avons choisi le coefficient de sensibilité (beta) le plus élevé des comparables de Total Sénégal c'est-à-dire celui de Mobil Oil Nigeria PLC (0,55).

Compagnies	Pays	Béta
Total CI	Côte d'Ivoire	0,32
Vivo Energy CI	Côte d'Ivoire	0,3
Total Kenya	Kenya	0,39
Total Nigeria PLC	Nigéria	0,42
Mobil Oil Nigeria PLC	Nigéria	0,55
Moyenne		0,4

Sources : BRVM, Reuters, CGF Bourse

Le coût des fonds propres : Il correspond au taux de rentabilité exigé des capitaux propres par les actionnaires est donné par l'équation du MEDAF (Modèle d'Evaluation des Actifs Financiers) :

$$k_{cp} = R_f + \beta(R_m - R_f)$$

Rf : taux sans risque
β : beta
(Rm – Rf) : prime de risque du marché

■ Synthèse du taux d'actualisation

Le taux d'actualisation retenu pour la méthode du DCF est de 7,0% bien que le coût moyen pondéré du capital de Total Sénégal est estimé à 5,9%. Ce taux d'actualisation a été retenu dans une optique d'hypothèse conservatrice compte tenu de la non-maîtrise de la marge pour les acteurs du marché de la distribution de produits pétroliers au Sénégal et de la réglementation de l'Etat sur ce secteur.



Estimation du CMPC	
bêta *(β)*	0,55
prime de risque du marché *(Rm – Rf)*	1,96%
taux sans risque *(R)*	6,50%
Coût des fonds propres *(K_{cp})*	7,58%
Coût d'endettement *(k_{end})*	7,00%
Coût d'endettement après impôt (IS : 30%)	4,90%
Gearing au 31/12/2013	64%
Coût Moyen Pondéré du Capital-CMPC	5,9%
TOTAL	7,00%

Le détail du business plan utilisé dans le cadre de l'évaluation, est présenté dans la partie « Evolution récente et Perspectives » de cette note d'information.

■ Taux de croissance à l'infini

Le taux de croissance à l'infini retenu est estimé à 2% compte tenu des perspectives à long terme du secteur de la distribution des produits pétroliers au Sénégal. Ce taux sera utilisé pour le calcul de la valeur terminale.

Conclusion méthode DCF :

La valeur des fonds propres de Total Sénégal calculée sur la base d'un taux d'actualisation de 7,0% et un taux de croissance à l'infini à 2% s'élève à 80,702 Milliards de FCFA compte tenu d'une dette nette ajustée de 27,336 Milliards de FCFA.

b. Méthode des comparables boursiers

Cette méthode consiste à déterminer la valeur des fonds propres à partir d'indicateurs boursiers d'un échantillon de sociétés cotées exerçant la même activité que Total Sénégal. Pour cela, nous avons utilisé les trois multiples de valorisation : multiple d'EBITDA, multiple du PER et le multiple des capitaux propres (Price To Book ratio).

Le groupe de comparables (Peer group) constitué est composé de sociétés cotées à la BRVM, à la bourse de Lagos (Nigeria) et à la bourse de Nairobi (Kenya) dont les activités reposent sur la distribution de carburants, lubrifiants et d'autres produits pétroliers et dérivés. Le tableau suivant donne les indicateurs pour les sociétés comparables :

	Pays	EV/EBITDA	P/B	PER
Total CI	Côte d'Ivoire	7,76x	3,79x	14,16x
Vivo Energy CI	Côte d'Ivoire	11,69x	4,33x	9,26x
Total Nigeria PLC	Nigéria	7,19x	4,18x	10,01x
Mobil Oil Nigeria PLC	Nigéria	6,19x	7,17x	6,19x
Total Kenya	Kenya	5,22x	0,33x	
Moyenne		7,61x	3,96x	9,90x
Médiane		7,19x	4,18x	9,63x
Valorisation selon les multiples Total SN (moyenne 2010 - 2013)				
EBITDA		6 017 263 274		
Capitaux propres			19 711 750 793	
Résultat Net				2 801 855 240
Valeur d'entreprise		45 791 373 511	78 074 179 234	27 751 114 417
Endettement net ajusté		27 336 048 766		
Valeur des Fonds Propres		18 455 324 745	78 074 179 234	27 751 114 417
Valeur par action (en FCFA)		5 665	23 965	8 518

sources: BRVM, Reuters, CGF Bourse

IV.2.4. SYNTHESE DE LA VALORISATION

Les méthodes d'évaluation utilisées aboutissent aux valorisations suivantes :

Méthode	Valeur	Pondération	Valeur Pondérée
DCF	24 772	60 %	14 863
Multiple EBITDA	5 665	15 %	850
Multiple des capitaux propres (P/B)	23 966	10 %	2 397
Multiple du résultat net (PER)	8 518	15 %	1 278
Valeur cible			19 387
Valeur globale (en FCFA)			63 159 584 002



IV.2.5. DETERMINATION DU PRIX D'EMISSION

La valorisation retenue par les actionnaires pour la réalisation de l'introduction en Bourse de Total Sénégal s'élève à 63 159 millions de FCFA, soit une valeur par action de 19 387 FCFA (après fractionnement) correspondant à la moyenne des valorisations globales ressortant selon les méthodes d'évaluation DCF, Multiple EBITDA, Multiple des Capitaux Propres et Multiple du Résultat Net avec des pondérations respectives de 60%, 15%, 10% et 15%.
Total Sénégal, dans son objectif de faire participer l'ensemble de ses clients et des investisseurs de l'UEMOA, a fixé un prix de vente de 12 000 FCFA/action lors de l'offre publique de vente afin de rendre le titre accessible. En d'autres termes, cette décote permettra aux petits porteurs, de pouvoir investir sur le titre Total Sénégal et devenir actionnaire.

IV.3 Personnes **Concernées**

L'offre publique de vente est ouverte à toute personne physique ou morale.

IV.4 Modalités de **traitement** des ordres

Le nombre minimal d'actions qu'un investisseur peut acheter est fixé à cinq (05) actions.
Les ordres d'achat sont matérialisés par un bulletin de souscription mis à la disposition des membres du syndicat de placement. Ces bulletins, qui doivent être signés par le souscripteur qui mettra en place la provision nécessaire, entraînent l'engagement irrévocable de ce dernier dans la limite des actions disponibles.
A partir de l'ouverture des souscriptions, les ordres d'achat seront transmis quotidiennement par les agents placeurs à CGF Bourse, Chef de file, qui les enregistrera et communiquera à des périodes régulières, les montants enregistrés à Total Sénégal et au CREPMF.

IV.5 Règles d'**allocation** des ordres

En cas de sursouscription, il n'est pas prévu d'augmenter le nombre de titres offerts.
Un mécanisme de réduction sera appliqué selon les modalités suivantes afin de permettre à un grand nombre d'investisseurs de participer à l'offre publique de vente :

- Seront attribuées en priorité 1 : les actions souscrites par le personnel de Total Sénégal ;
- Seront attribuées en priorité 2 : les 100 premières actions souscrites par des personnes physiques résidents au Sénégal ;
- Seront attribués en priorité 3 : les 100 premières actions souscrites par des personnes physiques résidents de l'UEMOA
- Seront attribuées en priorité 4 : les souscriptions des personnes physiques comprises entre 101 et 500 actions ;
- Seront attribuées en priorité 5 : les actions souscrites par des personnes physiques à compter de la 501ème action, les actions souscrites par des personnes morales souscripteurs, le tout proportionnellement aux quantités souscrites.

La période de souscription durera un mois, du 08 octobre 2014 au 07 novembre 2014. Dans le cas où l'intégralité des actions aurait été souscrite dans l'ordre des règles d'attribution ci-dessus, la période de souscription pourrait être clôturée par anticipation. Un horodatage sera réalisé à cet effet par les SGI participantes.

IV.6 Cotation des titres

Le schéma de cession de titres prévoit qu'à l'issue de l'Offre Publique de Vente des actions Total Sénégal, la société sera admise à la côte de la Bourse Régionale des valeurs Mobilières (BRVM). Les actions Total Sénégal feront objet d'une demande d'admission au premier compartiment des actions de la BRVM.

Cet accès au marché secondaire permettra d'assurer les échanges sur le titre ainsi que la valorisation. En sus des actions objet de cette présente OPV, 715 300 actions supplémentaires seront rajoutées au flottant portant ainsi le nombre d'actions à émettre sur le marché financier régional à 1 005 300 actions, soit un pourcentage à la cote de 30,9%.

IV.7 Service financier

Le service financier des titres sera assuré par une SGI sur la base du contrat de service financier signé avec Total Sénégal. Tous les événements sur valeur seront ventilés par le Dépositaire Central / Banque de Règlement qui assure la conservation des comptes de tous les adhérents (SGI et banques teneurs de comptes).

IV.8 Contrat de liquidité et/ou d'animation

Pour chaque valeur inscrite à la cote, l'émetteur désigne une SGI spécialiste. Le contrat d'animation de marché conclu entre la SGI et l'émetteur sera transmis à la Bourse Régionale pour information.

L'objet de ce contrat est d'améliorer la liquidité naturelle du marché, en assurant des cotations régulières, en limitant les écarts de cours ou en favorisant l'inscription d'indications quand la cotation se révèle impossible.
La SGI spécialiste d'une valeur est chargée de suivre :

- la cotation de cette valeur et celles de ses lignes dites secondaires (droits, actions nouvelles, ...).
- d'assurer la régularisation du marché de cette valeur par des prises de positions propres, dans les conditions fixées par une Instruction de la Bourse Régionale et selon le contrat signé entre elle et la société émettrice.

IV.9 Fiscalité

Les dividendes liés à la détention des actions Total Sénégal seront assujettis à l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) applicable dans le pays de chaque souscripteur au moment des paiements.

IV.10 Tribunaux compétents en cas de litige

La présente opération est régie par la réglementation en vigueur sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA et la réglementation de l'OHADA.
Tout différend auquel l'opération pourrait donner lieu entre les investisseurs et Total Sénégal sera réglé à l'amiable, et à défaut de règlement amiable dans les trois mois, il sera tranché définitivement par voie d'arbitrage dont l'organisation est confiée à la Cour commune de justice et d'arbitrage de l'OHADA (CCJA), sise à Abidjan conformément à son règlement d'arbitrage.



IV.11 Syndicat de **Placement**

Le placement des titres sera assuré par CGF Bourse et les souscriptions seront reçues aux guichets des SGI suivantes constituant le syndicat de placement :

PAYS	SGI	TÉLÉPHONE
BENIN	ACTIBOURSE SA	(229) 21 31 53 43
	AFRICABOURSE	(229) 21 31 88 36
	BIBE FINANCE & SECURITIES	(229) 21 32 48 75
	SGI BENIN	(229) 21 31 15 41
BURKINA	SBIF	(226) 50 33 04 91
	CORIS BOURSE	(226) 50 31 23 23
COTE D'IVOIRE	AFRICAINE DE BOURSE	(225) 20 21 98 26
	ATLANTIQUE FINANCES	(225) 20 31 59 75
	NSIA FINANCE	(225) 20 20 06 53
	BICI BOURSE	(225) 20 20 16 68
	BNI FINANCES	(225) 20 20 99 02
	CITICORP SECURITIES WEST AFRICA	(225) 20 20 90 70
	EDC INVESTMENT CORPORATION	(225) 20 21 50 00
	HUDSON & CIE	(225) 20 31 55 00
	SOGEBOURSE	(225) 20 20 12 65
	PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT	(225) 20 25 75 90
MALI	SGI MALI	(223) 20 29 29 72
NIGER	SGI NIGER	(227) 20 73 78 18
SENEGAL	CGF BOURSE	(221) 33 849 03 99
	IMPAXIS SECURITIES	(221) 33 869 31 40
TOGO	SGI TOGO	(228) 222 30 86

V.
SITUATION FINANCIERE
DE TOTAL SENEGAL

V.1 Analyse des **états financiers** de Total Sénégal

V.1.1 Analyse du compte de résultat

	2011	2012	2013
En millions de FCFA	Réel	Réel	Réel
Volumes de ventes (en tonnes)	541 338	557 691	509 331
Chiffre d'Affaires	337 466	366 766	340 330
Coût d'achat des ventes	- 304 082	- 337 846	- 311 059
Marge Brute	33 383	28 920	29 271
Frais variables	- 8 631	- 9 302	- 10 131
Marge brute sur frais variables	24 752	19 618	19 140
Frais fixes	- 14 301	- 15 246	- 15 964
Dépréciations clients	- 1 272	- 1 382	- 892
Dépréciations stocks	-	-	2 367
Provisions RC (court terme)	-	- 654	- 634
EBITDA / EBE	9 179	2 337	4 017
Amort. et provisions pour RC (LT)	- 1 950	- 4 267	- 1 030
EBIT / Résultat d'exploitation	7 229	- 1 930	2 988
Eléments hors résultat d'exploitation	3 849	- 2 484	- 386
Impôts exigibles	- 2 294	- 393	- 450
Résultat net	8 784	- 4 806	2 151
KPIS			
EBITDA en % du CA	2,7%	0,6%	1,2%
EBIT en % du CA	2,1%	- 0,5%	0,9%
Résultat net en % du CA	2,6%	- 1,3%	0,60%

Source : Total Sénégal

Les volumes de ventes (hors ventes massives et export) sont restés stables sur les 3 dernières années, à environ 457 milliers de tonnes et constitue le socle de l'activité de la société.
La hausse ponctuelle des volumes de ventes massives en 2012 est liée à une importation exceptionnelle de Butane (27 milliers de tonnes) qui a permis d'alimenter les distributeurs locaux en lieu et place de la SAR.

et à l'augmentation des volumes vendus sur le réseau de distribution (+22,6 milliers de tonnes du fait du développement organique et de l'ouverture de nouvelle stations, en particulier dans le cadre du partenariat conclu avec Touba Oil). Malgré une diminution sensible des volumes vendus sur le segment aviation et la clientèle entreprise (-21,1 milliers de tonnes au total entre 2012 et 2013), la marge brute sur frais variable totale

Volumes vendus (2011 - 2013) (en milliers de tonnes)

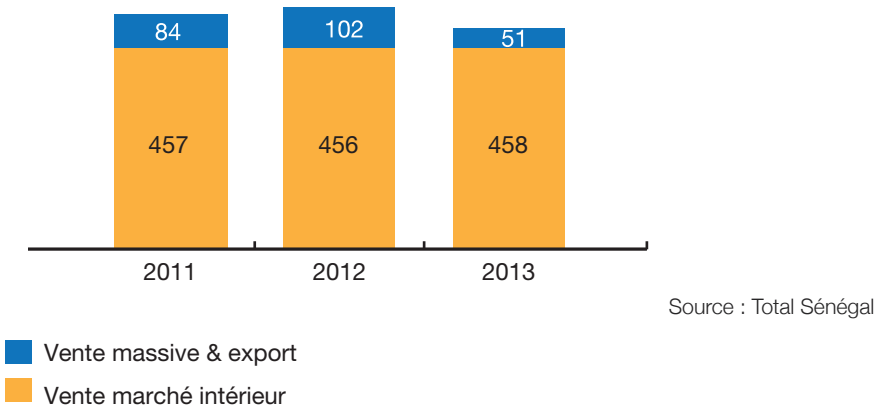

Source : Total Sénégal

La Marge brute sur frais variables a diminué en 2012 du fait d'effets stocks négatifs dans un contexte de plus grande volatilité des prix régulés (effet temporel défavorable entre le prix payé pour l'acquisition des produits et le prix régulé à la date de la vente, compte-tenu de la tendance baissière des cours sur plusieurs mois en 2012), de l'impact non-récurrent d'une régularisation comptable sur exercices antérieurs (1 milliard de FCFA) et, dans une moindre mesure, de la concurrence des traders et des distributeurs indépendants sur le marché local.

Hors effet d'une régularisation comptable sur stocks (2,4 milliards FCFA), la marge brute sur frais variables de 2013 est en hausse de 1,9 milliard FCFA. Cette progression est d'une part liée à une, la stabilité des prix sur l'exercice 2013 (effet temporel moindre entre le prix payé pour l'acquisition des produits et le prix régulé à la date de la vente), de ces deux segments est restée stable en 2013, grâce à un effet mix client favorable.
Les régularisations comptables sur stock (2,4 milliards FCFA) évoquées ci-dessus, avaient été provisionnées (sous l'EBITDA) en 2012 avant d'être constatée dans la marge brute en 2013. La provision correspondante a été reprise sur l'exercice 2013.

EBITDA (Excédent Brut d'Exploitation) :
Après une forte baisse en 2012, principalement liée à la diminution de la marge brute sur frais variables du fait d'effets stocks négatifs dans un contexte de plus grande volatilité des prix régulés, l'EBITDA s'est amélioré en 2013 :

- Entre 2011 et 2012, l'EBITDA est passé de 9,2 milliards FCFA à 2,3 milliards FCFA, soit une baisse de 6,9 milliards FCFA, sous l'effet de :

- la baisse de la marge brute sur frais variables de 5,1 milliards FCFA, associée à plusieurs

éléments non-récurrents notamment, l'augmentation des frais fixes de 0,9 milliard FCFA, liée principalement à l'impact d'un plan de départ volontaire lancé en 2012 (0,7 milliard FCFA) ;
- des frais d'entretien non immobilisés des stations-service (peinture) engagés notamment dans le cadre de la mise à l'image T-Air du réseau de stations-service ;
- le provisionnement de divers risques à court-terme (0,7 milliard FCFA) portant essentiellement sur un redressement de droits de douane et un litige commercial.

• En 2013, l'EBITDA s'est amélioré de 1,7 milliards FCFA, atteignant 4 milliards FCFA, en raison de :
- l'amélioration de la marge brute de 1,9 milliard FCFA, hors effet de la régularisation comptable sur les stocks (perte de 2,4 milliards FCFA constatée en marge brute, compensée par une reprise équivalente dans l'EBITDA) ;
- la diminution de la variation des provisions pour dépréciations des créances clients de 0,5 milliard FCFA ;
- l'augmentation des frais fixes (0,7 milliard FCFA) ;
- du coût du plan de départ volontaire (1,5 milliard FCFA), qui s'est achevé en 2013, et qui a été compensé par une baisse du salaire moyen, avec le remplacement de personnel proche de la retraite par de jeunes collaborateurs.

En 2013, les Frais Fixes concernent principalement :

• Les Charges de Personnel, qui intègrent en 2012 et 2013 les coûts liés au plan de départ volontaires pour respectivement 657 millions FCFA et 1 458 millions FCFA. Dans ce cadre, 19 personnes ont quitté la société et ont été

Frais fixes par nature

En millions de Francs CFA	2011	2012	2013
Frais de personnel	-5 558	-6 317	-6 418
Impôts et taxes	-858	-1 000	-2 113
Maintenance et entretien	-1 413	-1 756	-1 575
Total assistance générale	-962	-965	-1 200
Déplacements, réceptions et représentations	-513	-1 105	-1 105
Honoraires et prestations	-542	-695	-705
Achats consommables, fournitures et abonnements	-616	-543	-562
Autres Loyers	-220	-224	-517
Informatiques, telecom et frais postaux externes	-414	-453	-485
Publicité et promotion	-616	-942	-480
Refacturation DSI / Telecom	-256	-323	-326
Assurances	-203	-219	-212
Autres frais fixes	-1 414	-535	-117
Frais de recherche et développement	-95	-114	-81
Locations mobilières	-622	-55	-68
TOTAL	**-14 302**	**-15 246**	**-15 964**

Source : Total Sénégal

remplacées par des jeunes collaborateurs, entrainant la baisse du salaire moyen en 2013. Les charges de personnel représentent plus de 40% des frais fixes.

- Les Frais de Maintenance et d'entretien du réseau de stations-service et des bouteilles GPL. Respectivement 342 millions de FCFA et 159 millions de FCFA de frais de maintenance non capitalisés ont été engagés en 2012 et 2013, notamment dans le cadre de la mise à l'image « T-Air ».
- Les Impôts et Taxes, incluant les taxes locales (patentes/fonciers) et des taxes diverses.

En 2013, 296 millions de FCFA de régularisation IRVM à verser à l'administration fiscale dans le cadre du nouveau code des impôts d'application rétroactive sur 2012. Par ailleurs, ce poste comprend également les droits payés dans le cadre d'un redressement de TVA de 200 millions FCFA. Il comprend également les droits d'enregistrements du nouveau siège qui s'élèvent à environ 500 millions FCFA qui ont été constatés en 2013 en charges à répartir sur 5 ans. L'étalement comptable représente environ 100 millions FCFA par an.

- Les Prestations de services et d'assistance générale rendues par Total Outre-mer.
- Les Autres Loyers, qui incluent les loyers des terrains des stations-service et des stations-service exploitées par la société (Total Sénégal exploite ces stations mais n'est pas propriétaire du terrain ou du bâtiment).
  Ces loyers ont doublé en 2013 avec l'exploitation de 33 nouvelles stations dont 14 dans le cadre d'un partenariat conclu avec Touba Oil.
- Les Frais de Publicité et de promotion.

L'évolution du Résultat Net sur les 3 dernières années est liée à l'évolution de l'EBITDA (décrite ci-dessus), combiné à l'effet de divers éléments exceptionnels comptabilisés en-dessous de l'EBITDA :

- en 2011, la société a réalisé une plus-value de cession de 2,9 milliards de FCFA :
  cession du dépôt SPP (Société des Produits Pétroliers à Dakar, 2,5 milliards FCFA) pour acquérir des parts dans le nouveau dépôt Senstock (Dakar) et prime d'expropriation d'une station-service (0,4 milliard FCFA) ;
- en 2012, une provision pour risques a été comptabilisée à hauteur de 2,4 milliards FCFA, correspondant à une perte de stock sur les exercices de 2010 à 2012.

Cette provision a été reprise en 2013 et la perte constatée dans la marge brute sur frais variables (voir commentaires sur la marge brute sur frais variables ci-dessus).



V.1.2 Analyse du bilan

(en millions de FCFA)

ACTIF	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013
Charges immobilisées	5	1	131
Immobilisations incorporelles	728	540	625
Immobilisations corporelles	15 704	15 319	21 877
Immobilisations financières	4 843	8 091	11 390
Actif Immobilisé	**21 281**	**23 951**	**34 023**
Stocks	13 924	9 478	25 645
Créances et emplois assimilés	57 961	54 208	58 359
Actif circulant H.A.O.	0	0	0
Actif Circulant	**71 886**	**63 685**	**84 003**
Trésorerie -actif	9 289	558	4 630
Ecart de conversion actif	0	0	57
Trésorerie	**9 289**	**558**	**4 687**
TOTAL ACTIF	**102 455**	**88 194**	**122 713**

(en millions de FCFA)

PASSIF	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013
Capital	3 258	3 258	3 258
Primes et réserves	12 169	16 718	11 912
Résultat net	8 784	-4 806	2 151
Autres capitaux propres	42	42	42
Capitaux Propres	**24 252**	**15 211**	**17 363**
Dettes financières et ressources assimilées	4 748	6 009	4 577
Dettes financières diverses	1 426	1 101	1 258
Provisions financières pour risques et charges	3 321	4 908	3 319
Capitaux Stables	**29 000**	**21 220**	**21 940**
Clients, avances reçues	4 543	5 083	5 263
Fournisseurs d'exploitation	22 768	32 973	37 853
Dettes fiscales	10 471	4 589	5 901
Dettes sociales	408	341	334
Autres dettes	198	130	300
Risques provisionnés	0	0	49
Passif Circulant	**38 389**	**43 117**	**49 701**
Banques, crédit de trésorerie	23 000	19 500	31 500
Banques, découverts	11 878	4 256	19 565
Ecart de conversion passif	189	102	8
Trésorerie -Passif	**35 067**	**23 858**	**51 073**
TOTAL PASSIF	**102 455**	**88 194**	**122 713**
Besoin en Fonds de Roulement	**33 497**	**20 568**	**34 302**



Le bilan de Total Sénégal se caractérise par :

- d'importants actifs immobilisés liés au réseau de distribution, à l'acquisition et l'aménagement en cours du nouveau siège ;
- un Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation positif lié à l'activité de Clientèle Entreprises (hors réseau) ;
- un Besoin en Fonds de Roulement hors exploitation constitué principalement des créances/dettes vis-à-vis de l'Etat ;
- une dette financière nette à court-terme constituée par des crédits spot et des autorisations de découverts.

Au 31 décembre 2013, l'endettement financier net s'élève à 47 644 millions de FCFA (hors provisions pour risques et charges financières de 3 319 millions de FCFA), en hausse de 23 345 millions de FCFA par rapport au 31 décembre 2012. Cette augmentation de l'endettement financier est liée à l'augmentation du BFR fin 2013 (+16 758 millions de FCFA par rapport au BFR moyen sur l'année 2013, retraité des éléments non-récurrents) et au niveau élevé d'investissements non liés à l'activité, en particulier sur le nouveau siège (3 550 millions de FCFA). Corrigé de ce pic de BFR non-récurrent et des investissements liés au nouveau siège, l'endettement financier net s'élèverait à 27 336 millions de FCFA fin 2013. En effet, le BFR au 31/12/2013 n'est pas représentatif du BFR normatif de la société, évalué à 20 milliards FCFA (BFR moyen mensuel 2013 et 4 mois 2014).

Actif Immobilisé : Les immobilisations corporelles concernent essentiellement le réseau de distribution (+6,7 Milliards FCFA d'investissements en 2013) mais aussi l'acquisition et l'aménagement du nouveau siège (3,6 Milliards FCFA d'investissements en 2013). Les immobilisations financières quant à elles, incluent les participations et les loyers long-terme versés d'avance (notamment dans le cadre du partenariat avec Touba Oil conclu en 2013.

Le Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation (BFRE) est structurellement positif, au 31 décembre 2013, il se compose de :

Stocks : Les stocks sont essentiellement composés de gasoil (33% des stocks en valeur en 2013) gas-oil (20%), de jet-A (14%) et dans une moindre mesure, d'essence (6%) ainsi que de butane. Les marchandises sont majoritairement stockées à Dakar (trois dépôts de stockage pour les produits blancs et noirs, un pour le GPL, et un stock de jet à l'aéroport). La méthode de valorisation des stocks est le PMP (prix moyen pondéré). Le niveau de marchandises est élevé en décembre 2013 comparé à 2012 et s'explique par :

- des achats importants de jet qui ont eu lieu en octobre/novembre 2013 en vue du renouvellement des contrats d'aviation à cette même période, mais Total Sénégal a essuyé la perte de certains de ces contrats, impactant l'écoulement du stock (nouvelles commandes prévues en avril 2014) ;
- un important stock de gasoil a été constitué du fait d'une opportunité d'achat à un cout compétitif d'une part et d'une opération marketing avec Orange Money sur le réseau d'autre part (afin de ne pas risquer la rupture pendant la campagne) ;
- la SAR ayant raffiné en décembre, Total Sénégal a été obligé de s'approvisionner auprès de cette dernière.

Le niveau très bas des stocks de GPL en 2012 est dû aux tensions sur les approvisionnements en fin d'année, ce qui n'est pas représentatif du niveau des stocks durant l'année. En 2013, le niveau moyen de stock s'établit à environ 20 jours de ventes. Une dépréciation sur les stocks a été passée en décembre 2012 pour corriger la différence de poids de stocks entre les données du dépôt et les données calculées par la société (erreur de conversion m3/T). Ces différences concernent la période 2010-2012.

Créances clients : Les créances sont essentiellement constituées de créances sur l'activité Clientèle Entreprise, et, dans une moindre mesure, sur l'activité Réseau. Le délai de règlement s'établit à 35 jours au 31 décembre 2013, en ligne avec le délai de règlement au 31 décembre 2012 et 2012 (34 jours de ventes).

Dettes Fournisseurs : Les dettes fournisseurs concernent l'achat de produits pétroliers, à plus de 80% en moyenne. Ces approvisionnements sont réalisés localement ou à l'import. Le niveau des dettes fournisseurs à la clôture dépend du timing d'approvisionnement des produits pétroliers. Sur les dettes fournisseurs de produits pétroliers, le délai de règlement fournisseurs est de 29 jours au 31 décembre 2013 contre 25 jours à fin décembre 2012.

Le BFR hors exploitation est essentiellement constitué de créances dues par l'Etat et de taxes à payer sur la vente de produits pétroliers et reste positif sur les 3 dernières clôtures, du fait du niveau élevé de reliquats de créances dues par l'Etat au titre du mécanisme de péréquation transport et de remboursement d'avances sur droits de douanes.

Les Provisions pour risques incluses dans la dette financière (3 319 millions FCFA à fin 2013) correspondent majoritairement à la provision pour indemnité de départ en retraite.

En 2013, Total Sénégal a également provisionné le risque de non recouvrement d'une partie des avances de droits de douane à récupérer auprès de l'Etat.

La Dette Financière nette hors provisions pour risques décrites ci-dessus s'élevait en 2013 à 47,7 milliards de FCFA du fait de l'augmentation du BFR en fin d'année 2013 et de nombreux investissements réalisés en 2013.
L'élément « Banques-crédit de trésorerie » se réfère au financement spot contracté auprès de la Société Générale, BICIS et Citi Bank. Le poste « Banques, découverts » est relatif aux découverts autorisés des comptes bancaires de l'entreprise.

V.I.3 Analyse des Flux de trésorerie

L'évolution du free cash-flow est liée à l'évolution des résultats opérationnels et des investissements liés au réseau, mais dépend aussi de niveau moyen de stock sur le dernier trimestre de l'année.

Le free cash-flow avant impôts 2013 est impacté par le fort niveau d'investissements (développement du réseau et construction du nouveau siège) et l'augmentation du BFR sous l'effet de la hausse des stocks sur le dernier trimestre 2013. Compte-tenu du résultat net négatif (perte de 4 806 m FCFA) en 2012, aucun dividende n'a été distribué en 2013 au titre de 2012. Le résultat financier intègre les dividendes perçus des participations et les charges financières sur emprunts.

Les investissements liés au réseau représentent la majorité des investissements 2013 et incluent 6,7 milliards d'investissements liés à l'exploitation de 33 nouvelles stations dans l'année. Ils concernent pour moitié le paiement d'avance de loyers long-terme. L'acquisition et l'aménagement du nouveau siège, qui devrait s'achever en 2014, a également engendré des investissements importants au cours de l'année 2013 (3,6 milliards FCFA).
Les investissements dits de maintenance représentent environ 2,4 milliards FCFA en 2013, soit 0,8% du chiffre d'affaires.



VI.
EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES

VI.1 **Evolution** récente (situation au 31 mars 2014)

• Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de Total Sénégal s'est établit à la fin du premier trimestre 2014 à 98,703 milliards FCFA contre 85,847 milliards de FCFA soit une progression de 15%.

Chiffre d'Affaires (en millions de FCFA)

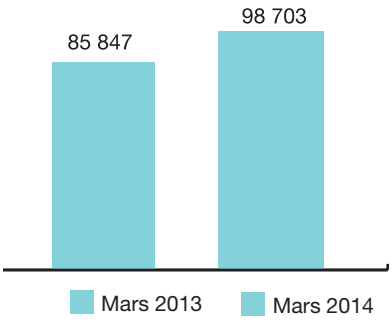

Source : Total Sénégal

La Marge Brute sur Frais Variables (MBFV) est ressorti en baisse de 3,5% à 5,378 milliards de FCFA en mars 2014 contre 5,575 milliards de FCFA en mars 2013.

• Les volumes de ventes

Les volumes vendus sur le premier trimestre ont enregistré une hausse de 8,3% à 137 714 tonnes contre 127 131 tonnes en mars 2013.

Vente totale en tonnes

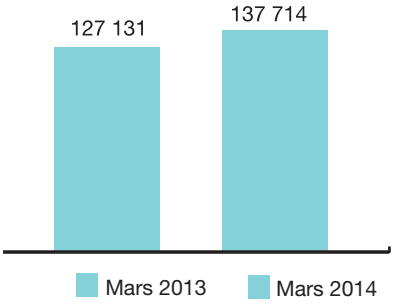

Source : Total Sénégal

• Les investissements réalisés

Le montant des investissements effectués par Total Sénégal à la fin du premier trimestre 2014 s'établissent à 1 662 millions FCFA.

VI.2 Orientations stratégiques

VI.2.1 Environnement macro-économique

Les hypothèses macro-économiques retenues sont les suivantes :

	2013 Réel	2014 Budget	2018 Plan
Taux de croissance	3,7%	4,0%	4,5%
Taux d'inflation	0,7%	1,5%	3,0%
Taux d' intérêt	3,5%	3,5%	3,5%
Taux d'impôt légal	30,0%	30,0%	30,0%

Source : Total Sénégal

VI.2.2 Marché national et part de marché

La stratégie de Total Sénégal qui s'articule autour des axes suivants, est de renforcer sa qualité d'acteur de référence sur le marché sénégalais en :

- développant son réseau de stations-service
- proposant des services innovants et professionnels
- développant son expertise à l'attention des clients miniers
- accroissant sa visibilité.

A cet effet, la part de marché globale passera de 23,3% en fin 2013 à 28,1% à l'horizon 2018.

Part de marché	2013 Réel	2014 Budget	2018 Plan
Réseau	35,7%	42,2%	41,8%
Clientèle Entreprise	38,0%	42,9%	47,3%
GPL	29,5%	38,9%	34,0%
Marché Sénélec	0,0%	0,0%	0,0%
Marché terrestre (Hors Lubs)	22,8%	26,4%	27,7%
Aviation	28,8%	33,0%	32,7%
Soutes	15,9%	14,9%	21,8%
Total marché intérieur	23,3%	26,7%	28,1%

Source : Total Sénégal

- La part de marché « réseau » est attendue en hausse en 2014 (+6,5 points) du fait de la croissance des volumes vendus, sous l'effet de l'exploitation de nouvelles stations, de la mise à l'image « T-Air » et des services innovants proposés en stations.
- Une augmentation de la part de marché « Clientèle Entreprise » est attendue (+3 points à compter de 2015), en raison de l'effet « année pleine » du gain de nouveaux clients en 2014 (industries et mines).

VI.3 les investissements prévus

Les investissements prévus par Total Sénégal sont présentés ci-dessous :

Les investissements prévus devraient diminuer sur la période prévisionnelle comparé au niveau élevé de 2013 et de 2014. Ces investissements sont liés essentiellement au réseau qui représente une part importante des montants investis. Les hypothèses suivantes ont été retenues :

- les investissements liés à l'extension du réseau de stations-service devraient s'élever à 4,9 milliards de FCFA en 2014 du fait du grand nombre d'ouvertures prévues puis diminuer jusqu'en 2018 (16 ouvertures prévues en 2014 contre 5 projetées chaque année sur le BP) ;
- la maintenance du réseau devrait connaitre une baisse sur la période prévisionnelle, en lien avec la diminution des dépenses liées au « rebranding » des stations ;
- l'investissement de renouvellement sur les bouteilles de GPL est modélisé par un montant stable de dépenses (100 millions de FCFA) sur la période prévisionnelle ;
- les dépenses liées au nouveau siège devraient connaitre une baisse après l'achèvement de l'aménagement prévu au courant de l'année 2014.

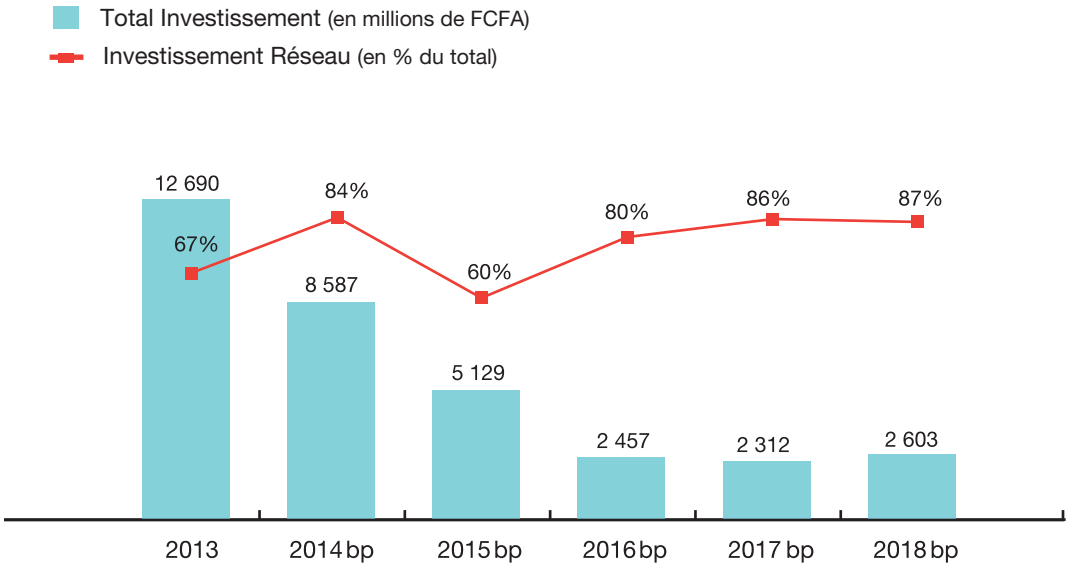

Source : Total Sénégal

VI.4 Compte de **résultat** prévisionnel

Avertissement

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente, par nature, un caractère incertain. Les réalisations et les besoins en financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de Total Sénégal.

Le compte de résultat prévisionnel sur la période 2014-2018 est présenté dans le tableau suivant :

(en millions de FCFA)

	2014b	2015p	2016p	2017p	2018p	CAGR 2014/2018
Volumes de ventes (en kT)	568	660	700	746	763	7,60%
Chiffre d'affaires prévisionnel	377 025	428 139	450 138	485 789	497 177	7,20%
Coût d'achat des ventes	- 342 198	- 393 691	- 414 587	- 446 074	- 456 620	7,50%
Marge brute	34 827	34 448	35 551	39 715	40 557	3,90%
en % du CA	9,20%	8,00%	7,90%	8,20%	8,20%	
Frais variables	- 11 931	- 10 313	- 10 627	- 11 980	- 12 307	0,80%
Marge Brute sur Frais Variables (MBFV)	22 896	24 135	24 924	27 735	28 250	5,40%
MBFV en milliers de FCFA/tonne	40,3	36,6	35,6	37,2	37	
Frais fixes	- 14 988	- 15 111	- 15 514	- 15 884	- 16 266	2,10%
Dépréciations clients	-500	-500	-500	-500	-500	0,00%
Dépréciations stocks	-100	-100	-100	-100	-100	0,00%
Provisions RC (court-terme)	-450	-450	-	-	-	100,00%
EBITDA	6 858	7 974	8 810	11 251	11 384	13,50%
en % du CA	1,80%	1,90%	2,00%	2,30%	2,30%	
Provision RC (Long-terme)	-280	-280	-280	-280	-280	0,00%
Amortissements	- 3 198	- 2 927	- 2 990	- 2 941	- 2 895	-2,50%
Amort. et provisions pour RC (LT)	- 3 478	- 3 207	- 3 270	- 3 221	- 3 175	-2,20%
EBIT	3 380	4 767	5 540	8 030	8 209	24,80%
en % du CA	0,90%	1,10%	1,20%	1,70%	1,70%	
Résultat H.A.O.	2 750	0	0	0	0	-100%
Résultat financier	-450	-470	-441	-413	-390	-3,50%
Eléments hors résultat d'exploitation	2 300	-470	-441	-413	-390	n/a
Impôts exigibles	- 2 434	- 1 377	- 1 578	- 2 752	- 2 900	4,50%
Résultat Net	3 245	2 920	3 520	4 866	4 919	11.00%
en % du CA	0,90%	0,70%	0,80%	1,00%	1,00%	

Source : Total Sénégal

• Evolution du chiffre d'affaires prévisionnel

Le chiffre d'affaires de Total Sénégal devrait enregistrer une augmentation annuelle moyenne de 7,2% (TCAM) sur la période prévisionnelle.
Cette croissance serait aidée par une hausse des volumes vendus avec un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 7,6% basée sur une augmentation du nombre de stations.

L'amélioration des volumes vendus sur la période prévisionnelle repose sur les hypothèses suivantes :

- une performance du segment Réseau grâce à l'ouverture de 46 nouvelles stations d'ici 2018 ;
- les nouveaux projets d'infrastructures du pays qui devraient permettre d'augmenter les volumes vendus sur le marché de la « Clientèle Entreprise » soit +267 kT entre 2013-2018 ;
- une capacité de la société à importer des produits raffinés à des prix compétitifs pour le marché national ou l'export.

L'évolution du chiffre d'affaires sur la période prévisionnelle est donnée par le graphe suivant :

Chiffre d'Affaires prévisionnels
(en millions de FCFA)

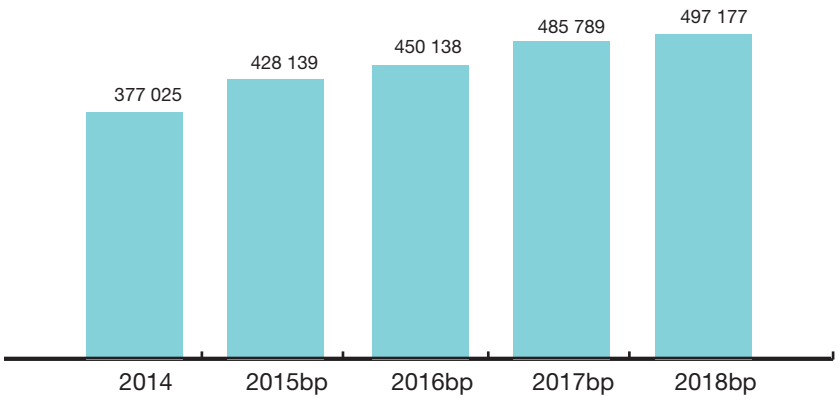

Source : Total Sénégal

• L'évolution de la MBFV prévisionnelle.

La marge brute enregistre un taux de croissance annuel moyen de 5,4% sur la période prévisionnelle, pour atteindre 28,251 milliards de FCFA en 2018 contre 22,896 milliards de FCFA en 2014.

Cette progression est notamment liée à :

- un effet volume lié à l'exploitation de nouvelles stations ;
- une réévaluation de 10% de la marge distributeur de la structure de prix officielle des produits pétroliers (hypothèse retenue pour l'exercice 2017)

Marge brute sur frais variables (MBFV)
(en millions de FCFA)

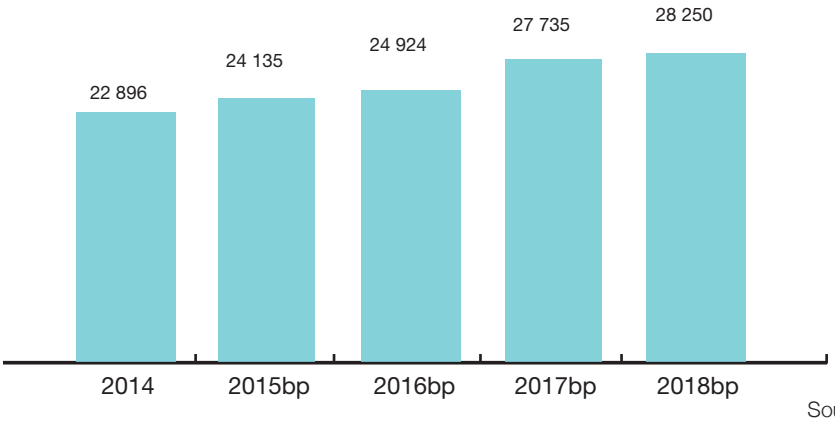

Source : Total Sénégal

• L'évolution de l'EBITDA (EBE) prévisionnel

L'EBITDA devrait progresser en moyenne de 13,5% pour s'établir à 11,384 milliards de FCFA en 2018 contre 6,858 milliards de FCFA en 2014. Cette croissance s'explique par l'augmentation de la Marge Brute sur Frais Variables qui évolue en moyenne de 5.4% sur la période prévisionnelle tandis les frais fixes enregistrent un TCAM de 2,1% sur la même période.
Dans les frais fixes, les hypothèses suivantes ont été utilisées :

- une évolution annuelle de 5% des charges de personnel à compter de 2015, comparée à une hausse annuelle de 2% des effectifs.
  Les charges de personnel devraient atteindre 6,196 milliards de FCFA en 2018 contre 5,044 milliards de FCFA en 2014 ;
- une relative stabilité des frais informatiques et frais Recherches & Développement (2014-2018) ainsi que les frais d'assistance technique fournie par le groupe (2015 à 2018) ;
- une baisse des honoraires des prestataires de la société sur la période prévisionnelle avec l'achèvement du programme de transformation de la société.

L'évolution de l'EBITDA sur la période prévisionnelle est donnée par le graphe suivant :

EBITDA (en millions de FCFA)

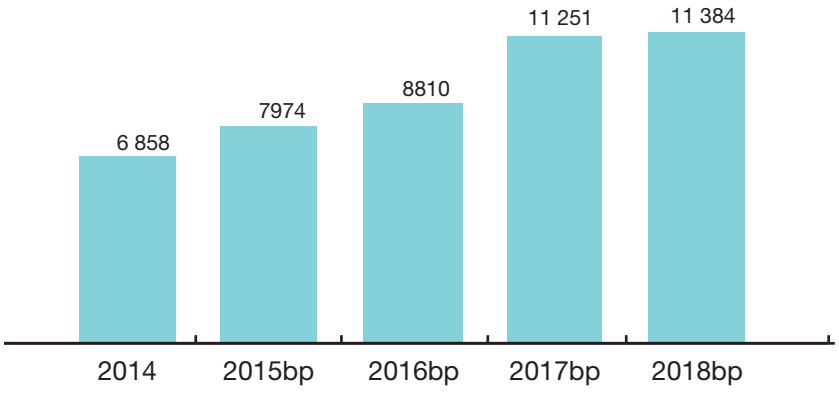

Source : Total Sénégal

• L'évolution du résultat d'exploitation prévisionnel

La progression du résultat d'exploitation (EBIT) prévisionnel est présentée ci-dessous :
Le résultat d'exploitation devrait connaitre une évolution moyenne de 24,8% (TCAM) sur la période prévisionnelle à 8,209 milliards de FCFA en 2018 contre 3,380 milliards de FCFA en 2014

EBIT (en millions de FCFA)

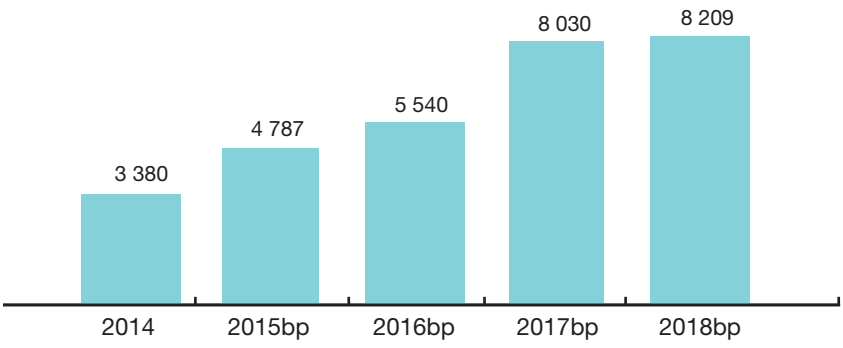

Source : Total Sénégal

. Cette croissance s'explique principalement par :

- une baisse du TCAM de 2,5% des amortissements sur la période prévisionnelle. Sur 2014, les amortissements augmentent de 22% par rapport à 2013 du fait de l'effort d'investissement de la société. A partir de 2015, les charges d'amortissement sont modélisées à hauteur de 7% des immobilisations nettes.

• L'évolution du résultat net prévisionnel

Le résultat net enregistre un TCAM de 11,0% sur la période prévisionnelle à 4,919 milliards de FCFA contre 3,245 milliards de FCFA. Cette évolution s'explique par :

- Un résultat HAO de 2,8 milliards de FCFA en 2014 du fait de la cession de l'ancien siège ;
- des dividendes à percevoir des participations de la société à hauteur de 500 millions de FCFA chaque année ;
- des frais financiers en moyenne de 930 millions de FCFA sur la période prévisionnelle.

La marge nette s'améliore sur la période prévisionnelle pour atteindre 1,0% à l'horizon 2018 contre 0,9% en 2014.

Résultat net (en millions de FCFA)

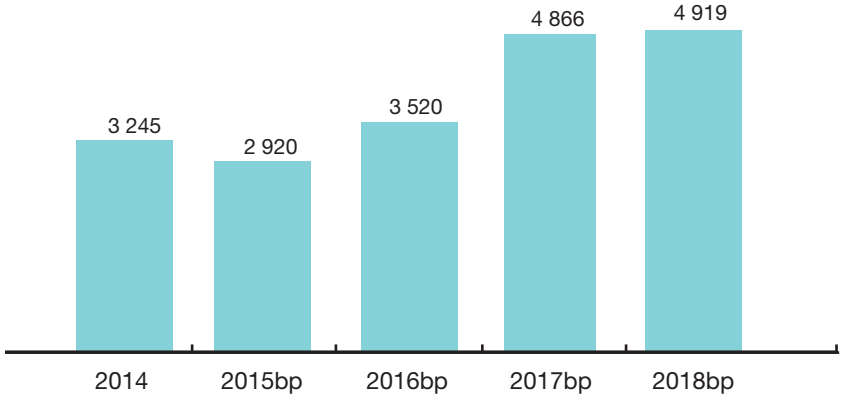

Source : Total Sénégal

VII.
FACTEURS DE **RISQUES ET FAITS** EXCEPTIONNELS

1 Risques financiers

Risque fiscal

Total Sénégal est exposé au risque fiscal résultant de la complexité et du formalisme caractérisant l'environnement fiscal dans lequel Total Sénégal exerce ses activités. La nature et le montant de l'impôt auquel est assujetti Total Sénégal ainsi que les exemptions attendues dépendent de certaines hypothèses qui sont sujettes à modification et de ce fait susceptibles d'affecter le montant et la nature de l'impôt dû.

De plus, toute modification des dispositions fiscales législatives ou réglementaires, notamment toute augmentation future des taux d'imposition, ainsi que toute modification dans l'interprétation de ces dispositions, peut se traduire par un accroissement de la charge fiscale afférente aux activités de Total Sénégal et avoir ainsi un impact négatif sur la situation financière de Total Sénégal. Ainsi, en 2012, l'impôt sur les sociétés au Sénégal est passé de 25% à 30%.
Toute augmentation future des taux d'imposition est susceptible d'affecter la position fiscale de Total Sénégal et avoir un impact négatif sur la situation financière de Total Sénégal.

Risques liés au contrôle des prix

Les prix de vente de nombreux produits pétroliers sont actuellement fixés par les pouvoirs publics sénégalais et sont susceptibles de varier en fonction de la structure officielle des prix.
Toute modification de la structure officielle des prix, de même que toute dérèglementation de prix dans l'environnement économique dans lequel opère Total Sénégal, est susceptible d'affecter le résultat opérationnel ou la profitabilité de Total Sénégal.

Risque de contrepartie financière

Total Sénégal est exposé au risque de crédit dans le cadre de ses activités opérationnelles ou de financement ; à savoir le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements contractuels ou financiers à l'égard de Total Sénégal.
En particulier, dans le cadre de l'application de sa politique de jeunes gérants de stations-service, Total Sénégal octroie, des crédits à ces gérants en contrepartie d'une garantie personnelle. Toute défaillance de paiement dans le remboursement de ces crédits peut avoir un impact négatif sur la situation financière de Total Sénégal.

Risque de pertes financières

Total Sénégal détient des participations dans le capital de sociétés suivantes :

- Société Africaine de Raffinage (6,8%) ;
- Société Dakaroise d'Entreposage (50%) ;
- Société de Manutention de Carburants Aviation Dakar-Yoff (50%) ;
- Sénégalaise de Stockage (35%) ; et
- SENJET (45%).

A ce titre, Total Sénégal est exposée au risque de perte financière à raison de ces investissements. En particulier, toute cessation d'activité temporaire ou définitive d'une ou plusieurs de ces sociétés, de même que toute difficulté d'ordre financière, opérationnelle ou réglementaire rencontrée par une ou plusieurs de ces sociétés dans l'exploitation de leurs activités, peut engendrer une perte financière de Total Sénégal susceptible d'altérer sa situation financière.

Risque de fluctuation des prix du pétrole

Les activités de Total Sénégal sont affectées par la volatilité des prix du pétrole brut et des produits pétroliers. Une baisse ou des fluctuations importantes ou prolongées ou des écarts importants des prix affecteraient de manière défavorable les activités, les conditions financières ou les résultats d'exploitation de Total Sénégal. Les prix internationaux du pétrole brut et des produits pétroliers dépendent de l'offre et de la demande mondiale et fluctuent en raison de facteurs variés indépendants de la volonté de Total Sénégal. Ces facteurs sont notamment liés à la concurrence dans le secteur du pétrole et du gaz naturel par



rapport à d'autres secteurs concernant l'approvisionnement des consommateurs avec des produits concurrents, les tendances économiques internationales, les variations des taux de change et des taux d'intérêts, les anticipations d'inflation, les réglementations nationales et internationales, les questions de sécurité des approvisionnements en énergie, les évènements politiques ou autres des grands pays producteurs et consommateurs de pétrole et du gaz et les mesures prises par les membres de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et des autres pays exportateurs. Ainsi par exemple, les prix du pétrole et du gaz naturel varient fortement. Il est impossible de prévoir avec certitude l'évolution future des cours du pétrole brut et des produits pétroliers. Par conséquent, il est possible que les prix du pétrole brut et des produits pétroliers ne conservent pas leur niveau actuel et qu'ils puissent varier de manière importante et avoir un impact négatif sur la situation financière de Total Sénégal.

Risque général d'endettement

Un accroissement de l'endettement de Total Sénégal pourrait avoir des conséquences défavorables sur les conditions financières dans lesquelles Total Sénégal exerce ses activités telles que :

- nécessité pour Total Sénégal de consacrer une grande partie de sa trésorerie disponible au paiement du principal et des intérêts de sa dette, réduisant d'autant la part des sommes disponibles pour le financement quotidien de ses activités (fonds de roulement), la réalisation d'investissements, la mise en œuvre des activités de recherche et de développement ou, d'une manière générale, les opportunités de développement de ses activités ;
- exposition accrue de Total Sénégal aux variations des taux d'intérêts et/ou des taux de change, avec pour corolaire le risque d'augmentation du coût de l'endettement ;
- limitation de la flexibilité financière de Total Sénégal pour faire face aux changements survenant soudainement dans ses activités et dans les secteurs liés à ses activités, en particulier une limitation de sa capacité d'emprunt supplémentaire à court ou moyen terme.

2 Risques liés à l'achat ou la détention d'actions Total Sénégal

Risques relatifs au marché des actions de Total Sénégal

L'admission des actions Total Sénégal aux négociations sur le marché de la BRVM a pour corolaire l'exposition de chaque actionnaire à certains risques, résultat des conditions de fonctionnement du marché financier, notamment au regard de sa propre situation personnelle.
Chaque investisseur potentiel est invité à consulter ses propres conseils financiers et juridiques sur les risques liés à l'acquisition d'actions de Total Sénégal, ainsi que sur l'opportunité et les risques d'un tel investissement au regard de sa propre situation personnelle.

Risques relatifs à l'opportunité d'un investissement pour tous les investisseurs

Chaque investisseur potentiel doit déterminer, sur la base de son propre examen et avec l'intervention de tout conseiller qu'il pourra juger utile selon les circonstances, l'opportunité d'un investissement dans les actions Total Sénégal au regard de sa situation personnelle. En particulier, chaque investisseur potentiel est invité à :

(i) disposer d'une connaissance et expérience suffisante pour évaluer de manière satisfaisante les actions Total Sénégal, notamment l'intérêt et les risques relatifs à un investissement dans ces actions au regard de l'information contenue dans la présente note d'information;

(ii) disposer d'outils d'analyse appropriés pour évaluer, à la lumière de sa situation personnelle et de sa sensibilité au risque, un investissement dans les actions Total Sénégal et l'effet qu'un tel investissement pourrait avoir sur l'ensemble de son portefeuille d'investissement ;

(iii) disposer ressources financières et liquidités suffisantes pour faire face à l'ensemble des risques d'un investissement dans les actions Total Sénégal ;

(iv) prendre attentivement connaissance des informations rendues publiques par Total Sénégal sur ses activités et les caractéristiques des actions représentatives de son capital social, ainsi que se familiariser avec les conditions de fonctionnement du marché financier sur lequel les actions Total Sénégal sont admises aux négociations ;

(v) évaluer régulièrement, seul ou avec l'aide de tout conseiller approprié de son choix, les scenarii possibles d'évolution de l'environnement économique et réglementaire dans lequel Total Sénégal exerce ses activités, ainsi que tout autre facteur qui pourrait affecter son investissement dans Total Sénégal et sa capacité à faire face aux risques encourus.

Risques relatifs aux restrictions légales pouvant limiter certains investissements

Certains investisseurs potentiels sont soumis à des lois et réglementations en matière d'investissement, ou à un examen ou une réglementation par certaines autorités de contrôle ou de régulation. Un investisseur potentiel ne peut s'en remettre à Total Sénégal pour déterminer le caractère légal de l'acquisition par lui, d'actions Total Sénégal, ni pour apprécier les facteurs de risques évoqués dans la présente note d'information.

Total Sénégal n'est pas responsable de la conformité de l'acquisition, par un investisseur potentiel, d'actions Total Sénégal à la législation ou à la réglementation qui lui sont applicables, ni du respect, par cet investisseur potentiel, des lois, réglementations ou recommandations auxquelles il doit ou devrait se conformer.

Risques relatifs au marché actif des titres qui peut ne pas se développer ou se maintenir

Total Sénégal ne peut pas garantir le fonctionnement satisfaisant et régulier du marché boursier sur lequel les actions Total Sénégal sont admises. En particulier, en l'absence d'un volume suffisant de transactions boursières à raison des actions Total Sénégal, le prix de marché ou le cours et la liquidité des actions Total Sénégal peuvent être affectés défavorablement, empêchant ainsi un investisseurs de céder facilement ses actions Total Sénégal ou de les céder à un prix offrant un rendement comparable à des produits similaires pour lesquels un marché actif se serait développé.

3 Risques industriels ou environnementaux

Risques opérationnels

Total Sénégal doit faire face à une très grande variété de risques opérationnels tels que : explosions, feu, accidents, déficience d'équipement, fuite de produits toxiques, émission ou déversement dans l'air, l'eau ou le sol, ainsi que tous les risques environnementaux et sanitaires y afférant y compris les conséquence des remise en état des sites.

En cas de survenance de ces risques, la gravité de leurs conséquences dépend de la vulnérabilité des personnes touchées, des écosystèmes concernés, des activités économiques impliquées, ainsi que du nombre de personnes présentes et de la densité de l'activité économique en cours sur le site concerné au moment de la survenance de l'événement.

La survenance de tout risque en particulier d'un risque environnemental est donc susceptible d'entrainer des conséquences financières graves pouvant avoir un impact négatif significatif sur la situation financière de Total Sénégal.

Application des règles en matière de sécurité ou protection de l'environnement

Les activités de Total Sénégal sont soumises à une grande variété de lois et réglementations régionales, nationales ou locales, auxquelles s'ajoutent diverses autorisations administratives requises pour l'exercice des activités de Total Sénégal en particulier en matière de sécurité,



de protection de la santé et d'environnement. Cet environnement législatif et réglementaire de plus en plus complexe et exigeant génère une augmentation des investissements et coûts de fonctionnement nécessaires aux mises en conformité et maintiens des sites et équipements.

Ainsi en particulier, l'introduction de nouvelles lois ou réglementations et plus généralement l'entrée en vigueur d'exigences plus strictes ou une interprétation plus sévère des lois, réglementations (y compris les licences) peut entraîner, pour Total Sénégal, des dépenses supplémentaires nécessaires à l'évolution de certains processus opérationnels, à la mise en service de nouveaux équipements préventifs ou à l'interruption ou la réduction de certaines opérations ou tout autre investissement.

En outre, la découverte de contaminations entrainerait des coûts important de remise en état des sites, auxquels s'ajouteraient d'autres dépenses liées à la pollution, aux décharges ou toute autre violation des exigences légales ou réglementaires en matière de sécurité ou protection de l'environnement.

Les coûts de mise en conformité n'ont pas eu, à ce jour, d'effet défavorable significatif sur la situation financière ou les résultats des opérations de Total Sénégal, toutefois, il ne peut pas être exclu une forte augmentation de ces coûts à l'avenir. De même, si Total Sénégal se trouvait dans l'impossibilité de se conformer aux lois et réglementations applicables ou nouvellement applicables en la matière, Total Sénégal serait exposée au risque d'une décision, par les autorités publiques compétentes, de cessation temporaire ou définitive des activités concernées jusqu'à leur pleine mise en conformité, voire de fermeture pure et simple des installations non conformes.
Ces évolutions seraient ainsi susceptibles d'altérer significativement la situation financière de Total Sénégal.

Contrat cadre de location-gérance des stations Touba Oil

Le 22 Octobre 2013, Total Sénégal et la société Touba Oil ont conclu un contrat cadre de location-gérance portant sur 16 stations-service. Le contrat stipule que certaines stations, sans en préciser le nombre, ont été construites sur des terrains appartenant à l'Etat sénégalais et dont la transmission à un cessionnaire nécessiterait le consentement préalable de l'Etat. En cas de souhait de reprise de ces sites par Total Sénégal auprès de son actuel propriétaire, une telle reprise nécessiterait alors que l'Etat sénégalais approuve préalablement le transfert à Total Sénégal des autorisations administratives nécessaires à l'exploitation des sites repris.

Risques de ruptures d'approvisionnement en produits pétroliers

Total Sénégal reçoit une grande partie de ses produits pétroliers de Total Outre-Mer et de la SAR. Néanmoins, Total Sénégal peut être indirectement confrontée à une rupture d'approvisionnement en pétrole brut de ses fournisseurs, y compris de la part de Total Outre-Mer et la SAR, en raison notamment de travaux, d'accidents, de conditions météorologiques extrêmes, de dispositions réglementaires temporaires, d'actions de tiers ou de difficultés financières affectant ses fournisseurs ou leurs partenaires.

L'impossibilité persistante des fournisseurs habituels de Total Sénégal de livrer les produits pétroliers nécessaires à la continuité des activités de Total Sénégal aurait un effet significativement défavorable sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de Total Sénégal.

Dépendance à l'égard des tiers

Total Sénégal a recours à de nombreux cocontractants notamment pour l'acheminement et le stockage des produits pétroliers ou pour la maintenance ou l'entretien de ses stations-service et autres sites opérationnels.

Tout défaut ou retard d'un cocontractant dans la réalisation de ses prestations, en raison de difficultés financières ou pour toute autre raison, est susceptible d'altérer significativement les résultats opérationnels de Total Sénégal.

4 Autres risques

Environnement économique

Les activités de Total Sénégal se font exclusivement sur le territoire sénégalais et sont de ce fait sujettes à la conjoncture économique du Sénégal. En particulier, les revenus et la profitabilité de Total Sénégal dépendent essentiellement de la demande en produits pétroliers (essences et gaz) et en lubrifiants de la part des entreprises et consommateurs sénégalais.
Les marchés émergeants sur lesquels les activités de Total Sénégal sont présentes induisent un degré de risque parfois supérieur à celui habituellement rencontré sur des marchés davantage matures. Cette situation requiert que l'investisseur apprécie pleinement les risques encourus en relation avec ses investissements, en particulier la possibilité de changements politiques ou économiques rapides susceptibles d'altérer indirectement le développement ou la rentabilité de Total Sénégal du fait de leur répercussion sur l'environnement économique dans lequel Total Sénégal exerce ses activités.

Tout élément affectant négativement l'économie sénégalaise (y compris l'économie informelle) et son développement est susceptible d'avoir un impact négatif sur les activités et le développement de Total Sénégal, notamment :

- la volatilité des prix du pétrole brut et des autres matières premières, susceptible d'altérer l'économie sénégalaise ; et
- le ralentissement de la politique sénégalaise de développement des infrastructures, notamment routières, aéroportuaires et portuaires, susceptible d'entrainer un ralentissement de l'économie locale.

Risques liés au renouvellement de certaines licences d'activités

La principale activité de Total Sénégal est le commerce et l'industrie des hydrocarbures et de leurs dérivés, notamment la distribution de lubrifiants et produits pétroliers à travers un réseau de stations-service louées à des tiers et/ou données en location-gérance à des particuliers.
Total Sénégal détient :

- une licence d'importation de produits pétroliers émise le 18 février 2008 et valide pour 5 ans à compter du 19 septembre 2007, dont le renouvellement demeure subordonné à la satisfaction par Total Sénégal de toutes ses obligations prévue dans cette licence, en particulier l'importation d'un volume minimum annuel de produits pétroliers ;
- une licence autorisant Total Sénégal à exercer une activité de distribution d'hydrocarbures raffinés, émise le 15 juin 2012 et valide pour une durée de 10 ans renouvelable.

Le renouvellement de ces licences demeure nécessaire à la poursuite par Total Sénégal de ses actuelles activités. Ainsi, tout non renouvellement peut significativement affecter les activités de Total Sénégal.

Risque réglementaire

L'interprétation de la règlementation existante et des décisions prises par l'administration sénégalaise concernant, en particulier, le développement de projets d'intérêt public peut significativement affecter les activités de Total Sénégal.
En particulier, l'existence d'un risque potentiel d'expropriation de certaines stations-service suite à des déclarations d'utilité publique, ainsi que le risque de retard dans l'installation, la mise en exploitation ou le réaménagement de certaines station services suite à des problèmes d'ordre administratifs sont susceptibles d'avoir un impact négatif sur l'activité, les résultats et la rentabilité de Total Sénégal.



L'activité de distribution de produits pétroliers à travers un réseau de stations-service requiert des licences et autorisations administratives. Le maintien, la mise à jour et le renouvellement de ces licences et autorisations implique un suivi régulier sous le contrôle des autorités administratives concernées. Tout délai nécessaire à toute démarche ou procédure administrative en la matière, de même que toute modification dans l'interprétation des normes règlementaires existantes, peut entrainer des coûts additionnels ainsi qu'une suspension partielle de certaines activités de Total Sénégal et, de ce fait, altérer le résultat opérationnel de Total Sénégal.

Risque de notoriété

Total Sénégal est exposée aux risques de campagnes de dénigrement, rumeurs et publicités négatives, que ce soit par amalgame, allégations inexactes ou autres, qui peuvent avoir des effets négatifs sur le volume des ventes ou les autres conditions d'exercice de ses activités, susceptible ainsi de compromettre ses perspectives de développement ou altérer ses résultats et sa rentabilité financière.

Risque de concurrence

Total Sénégal est présent sur un marché fortement concurrentiel sur lequel interviennent de nombreux autres acteurs de tailles diverses. Les marchés sur lesquels Total Sénégal est présent sont consolidés et la concurrence y est particulièrement intense, tant sur les prix que sur les innovations.
Certains concurrents cherchant à renforcer leurs positions et à pénétrer de nouveaux marchés, Total Sénégal fait face à une forte concurrence pouvant la conduire à prendre les mesures lui permettant de préserver voire augmenter ses parts de marché, certaines de ces mesures pouvant avoir à court terme un impact significativement négatif sur les résultats ou la situation financière de Total Sénégal.

Risques relatifs à la couverture d'assurance de Total Sénégal

Total Sénégal dispose de plusieurs assurances couvrant les biens et la responsabilité civile. Ces programmes d'assurance sont souscrits auprès de compagnies d'assurance de premier rang.
Les montants de garantie dépendent des risques financiers définis dans les scénarios catastrophes et des conditions de couverture offertes par le marché (capacités financières et conditions tarifaires).

Toutefois, Total Sénégal n'est pas assuré contre tous les risques potentiels. Total Sénégal n'est pas en mesure de garantir qu'il ne subira aucun préjudice financier non assuré et il n'existe aucune garantie qu'un tel préjudice n'aurait pas d'effet défavorable significatif sur Total Sénégal.

VIII.
LITIGES
ET AFFAIRES CONTENTIEUSES

Recouvrement par Total Sénégal de ses créances douanières

Malgré un régime douanier suspensif qui diffère le paiement des droits de douanes et taxes à la mise à consommation, Total Sénégal achète les produits pétroliers toutes taxes comprises auprès de la SAR.

Pour la période de janvier 2002 à décembre 2013, le montant global des droits de douanes concernés s'élève à FCFA 2,954 milliards. Pour se faire restituer les droits de douanes versés par anticipation et correspondant à des ventes effectuées à des clients exonérés, Total Sénégal a transmis les pièces justificatives au CNH, qui aurait validé le principe de la restitution sans toutefois en valider le montant. Il demeure de ce fait une incertitude à la fois sur la date et sur le montant de recouvrement effectif de ces créances par Total Sénégal.

Autres dossiers contentieux

Il existe par ailleurs plusieurs contentieux et procédures en cours entre Total Sénégal et des tiers, notamment de rupture de contrat de travail ou de contrat de location-gérance, de subventions perçues, au cours desquels des demandes de condamnations pécuniaires ont été formulées.
Aucun de ces contentieux pris individuellement n'est, actuellement, susceptible d'avoir un impact significatif sur la situation financière de Total Sénégal.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage en cours dont Total Sénégal a connaissance, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur les résultats ou la situation financière de Total Sénégal.



rendez-vous sur

www.total-senegal.com

TOTAL
COMMITTED TO BETTER ENERGY

MARKETING & SERVICES / TOTAL SÉNÉGAL

Direction Administrative et Financière

Route de l'aéroport, sur la station Total Ngor
Tél. : +221 33 839 54 54
Fax : +221 33 832 59 74
www.total-senegal.com

caractère